

LARBAOUI DEVANT LA BID

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION INTERAFRICAINE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8195 JEUDI 22 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – CHINE

Le partenariat médical, un atout majeur

Page 6



QUESTIONS MÉMORIELLES

C'EST À LA FRANCE DE CONCRÉTISER L'APAISEMENT

L'historien français Benjamin Stora, spécialiste de la colonisation et de la guerre d'indépendance en Algérie, estime que des gestes mémoriels forts sont indispensables pour apaiser la crise diplomatique entre Alger et Paris. Il souligne toutefois que, bien que nécessaire, le travail de mémoire ne saurait suffire à lui seul, appelant à une véritable volonté politique pour sortir durablement de l'impasse. Selon lui, cent trente-deux ans de colonisation c'est très long, cela concerne six générations, ce qui atteste de la profondeur historique et de la complexité du lien entre les deux pays.

Page 3

CHANEGRIHA :

Une armée aguerrie pour un pays fort

Page 3

IMPORTATION ET EXPORTATION

Les textes réglementaires fin prêts

Page 5

VENTE CONCOMITANTE DE MÉDICAMENTS

Le ras-le-bol des pharmaciens

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

VANDALISME À L'ÉCOLE

La Forem lance une campagne nationale

« Notre école est notre maison, sa propreté est notre responsabilité », tel est le slogan porteur d'une initiative éducative lancée par la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem). Cette proposition, portée par son président, le professeur Mostefa Khiati, vise à lutter contre un phénomène récurrent dans les établissements scolaires, qui est le vandalisme perpétré par certains élèves à la fin de chaque année scolaire.

Manuels brûlés, mobiliers dégradés, murs tagués, ces actes, souvent observés dans les collèges et les lycées, sont interprétés par la Forem non pas uniquement comme des gestes de destruction, mais aussi comme une forme silencieuse d'expression. Une manière détournée pour ces jeunes de réclamer de l'attention, de manifester un mal-être face à une routine pesante ou à une pression psychologique omniprésente tout au long de l'année. Convaincue de sa mission au service de la communauté et attentive aux signaux exprimés par les élèves à travers certaines incivilités, la réponse de la Forem ne se veut ni répressive ni moralisatrice. Au contraire, elle s'inscrit dans une approche pédagogique et communautaire.
La Fondation propose, à cet effet, une initiative éducative visant à aborder ces comportements de manière pédagogique et collective, en mobilisant l'ensemble de la famille éducative. Il s'agit notamment d'organiser, en fin d'année scolaire, des célébrations officielles dans toutes les écoles, avec la participation inclusive des élèves et de leurs parents, en coordination avec les associations ou directement avec les familles. Chaque élève sera invité, par l'intermédiaire de ses enseignants, à apporter des gâteaux et boissons traditionnelles selon ses moyens, et un groupe par classe sera chargé de coordonner l'organisation. Les représentants des classes, en concertation avec leurs camarades, adresseront des mots de remerciement aux enseignants et aux responsables scolaires pour saluer leur engagement.



Les élèves seront aussi encouragés à rédiger des messages positifs autour de la science et de l'éducation, à partager des poèmes ou histoires humoristiques pour instaurer une ambiance joyeuse. Un prix symbolique du « meilleur enseignant de l'année » sera également désigné par les élèves de chaque niveau, afin de promouvoir une culture de reconnaissance. Lors de la cérémonie, les directeurs devront organiser la remise de certificats d'appréciation entre élèves de manière aléatoire, pour renforcer les liens d'amitié sans discrimination. Enfin, des distinctions seront attribuées à la classe la plus propre, à l'élève le plus discipliné, et à la meilleure initiative éducative, culturelle ou scientifique, afin de valoriser l'engagement et le comportement exemplaire. Au-delà de la fête, l'après-célébration revêt une importance particulière. La Forem insiste sur l'organisation d'une campagne de nettoyage collective, rassemblant élèves, enseignants, administrateurs, ouvriers et même parents. L'objectif est de créer un attachement à l'établissement et développer un sentiment de responsabilité collective.
Enfin, pour marquer positivement chaque rentrée scolaire, la Forem suggère d'accueillir les élèves avec des fleurs et de petits cadeaux, en associant élèves et parents à l'organisation de cette réception.
Avec cette initiative, la Forem ambitionne de transformer les moments de tension en opportunités éducatives et festives, tout en insufflant une culture de respect et de gratitude au sein des écoles algériennes. Il faut souligner que ces comportements, qui nuisent à l'image de l'école algérienne, ont fait réagir le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, qui a avait lancé un appel à la mobilisation de la société civile pour soutenir l'école dans son rôle éducatif et citoyen, qualifiant ces comportements d'« étrangers à l'école algérienne ». Le ministre rappelle que ces comportements ne sont pas sans conséquence, comme la dégradation des espaces éducatifs, l'incitation à l'irrespect et la perte de repères pour les plus jeunes. « Il est impératif de préserver la dignité des institutions scolaires et de promouvoir une image positive de l'éducation dans notre pays », avait insisté Saâdaoui, appelant les élèves et leurs familles à faire preuve de civisme. Il a notamment encouragé la remise des cahiers usagés aux établissements, en lieu et place de leur destruction publique.

Lynda Louifi

CHANEGRIHA EN INSPECTION DANS LA 3e RÉGION MILITAIRE

Une armée aguerrie pour un pays fort

En entamant une visite de travail et d'inspection dans la 3e région militaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé avec force la doctrine stratégique de l'armée algérienne. Celle d'un engagement total en faveur de la préparation au combat, de la montée en compétence des forces et de la défense inébranlable de la souveraineté nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.
Depuis la 3e région militaire, dans le sud-ouest stratégique du pays, le général d'armée Saïd Chanegriha a donné le ton en affirmant que la force d'une armée repose sur la qualité de sa formation, la rigueur de son entraînement et la résilience de ses soldats face aux réalités du terrain.
« L'aguerrissement du combattant dans les situations de guerre a toujours été un facteur décisif et un indicateur essentiel de l'aptitude des forces à accomplir pleinement et efficacement les missions qui leur sont assignées », a-t-il déclaré devant les cadres et personnels militaires, rappelant que la discipline, la réactivité et les compétences individuelles demeurent les piliers de toute victoire militaire.
Dans ce contexte, les exercices tactiques, régulièrement conduits à tous les niveaux de l'ANP, constituent un levier essentiel d'évaluation. Le chef d'état-major a souligné qu'ils n'étaient pas de simples simulations mais « de véritables épreuves sur le terrain, permettant de jauger la solidité du système de formation, qui constitue la base de l'émergence de compétences qualifiées ». Ces manœuvres militaires permettent également d'éprouver le niveau de préparation au combat, tout en consolidant la maîtrise des systèmes d'armes modernes et complexes dont dispose l'Armée nationale populaire.
Le général d'armée a souligné, avec insistance, que tous les efforts consentis, qu'ils soient matériels, humains ou technologiques, doivent impérativement se traduire par un progrès réel et mesurable dans tous les domaines du métier militaire. « J'insiste toujours pour que le degré d'évolution enregistré dans tous les domaines du métier militaire soit en parfaite adéquation avec les efforts consentis, les moyens mobilisés qu'ils soient humains, matériels, logistiques ou liés à l'armement et avec les objectifs ambitieux et légitimes que nous nous sommes fixés », a-t-il martelé.
Cette vision s'inscrit dans une stratégie constante de renforcement des capacités défensives de l'Algérie. Pour Saïd Chanegriha, l'ensemble des actions entreprises converge vers un seul objectif, celui de « l'acquisition de tous les fondements de la puissance militaire, dans le but de défendre la patrie et les citoyens ».
Il convient de noter que située aux confins sud-ouest du pays, la 3e région militaire joue un rôle de premier plan dans la sécurisation des frontières avec le Maroc et la Mauritanie, sur fond d'instabilités régionales et de menaces transnationales. Les opérations de surveillance, la lutte contre les trafics et l'exercice de la dissuasion y sont permanents.
La visite du chef d'état-major dans cette région n'est pas anodine ? bien au contraire, elle s'inscrit dans une logique de continuité, celle d'une armée moderne, bien entraînée et prête à faire face à tous les défis, dans un monde où la géopolitique évolue à grande vitesse. Elle illustre également l'importance accordée par l'ANP à la sécurisation des frontières, à la stabilité du grand Sud et à la maîtrise du terrain dans un environnement à haute sensibilité géopolitique.

Sihem Bounabi

SIDI BEL ABBÈS

La bibliothèque, refuge des élèves en période d'examens

À L'APPROCHE des examens de fin d'année, la bibliothèque principale de lecture publique « Mohamed El Kebbati » de Sidi Bel Abbès connaît une fréquentation en nette hausse. Élèves en classe de terminale et étudiants universitaires s'y donnent rendez-vous chaque jour pour réviser, chercher des références ou simplement trouver un espace propice à la concentration.
Selon Ouarda Hakimi, directrice de l'établissement, la bibliothèque accueille en moyenne 140 lecteurs par jour, un chiffre en constante progression à mesure que les échéances scolaires approchent. « Nous nous efforçons de créer un environnement favorable pour la réussite des élèves et des étudiants, notamment ceux qui préparent le baccalauréat ou leurs examens universitaires », précise-t-elle à l'APS.
L'établissement met à la disposition du public une large gamme de services : prêt d'ouvrages à domicile ou en consultation sur place, accès à un système d'indexation pour faciliter les recherches documentaires, ainsi qu'une connexion Internet gratuite. Les collections, riches et variées, couvrent plusieurs disciplines et sont proposées en plusieurs langues. La bibliothèque ne se limite pas à un simple rôle de centre de documentation. Elle constitue aussi un véritable espace culturel vivant, avec l'organisation régulière d'ateliers, de conférences, de rencontres littéraires et d'expositions de livres. Une salle dédiée aux enfants attire également de nombreux jeunes grâce à des activités pédagogiques et récréatives adaptées. Cette affluence accrue, particulièrement visible en période d'examens, témoigne d'un intérêt croissant de la jeunesse pour le savoir et la lecture. Une tendance saluée par les responsables de l'établissement, qui y voient un signe encourageant de prise de conscience collective sur l'importance de la culture et de l'apprentissage tout au long de la vie.
Par ses efforts constants de modernisation et ses services adaptés, la bibliothèque « Mohamed El Kebbati » s'impose ainsi comme un véritable pôle de savoir à Sidi Bel Abbès, et un allié précieux pour les étudiants dans leur quête de réussite.

S. N.

ALGÉRIE - FRANCE

Stora préconise des gestes mémoriels forts

L'historien français, grand spécialiste de la colonisation et de la guerre d'indépendance en Algérie, Benjamin Stora, estime que des « gestes mémoriels forts » sont « indispensables » pour sortir de la crise diplomatique actuelle que traversent les relations algéro-françaises.



Dans une interview diffusée hier, M. Stora estime que ces gestes ne peuvent, toutefois, pas servir de « substitut à une reprise de lien politique ». Le travail de mémoire sur la guerre d'Algérie et la colonisation française est « indispensable », mais il ne suffira pas à lui seul à sortir de la crise, selon l'historien. Ce travail est « un élément possible de sortie de crise, de toute façon indispensable, de toute façon nécessaire parce qu'on ne peut pas […] considérer que cette histoire algérienne est comme toutes les autres histoires », juge encore l'historien, auteur de nombreux ouvrages sur la question, dont dernièrement une bande dessinée Les Algériens en France, sorti en septembre 2024. Selon son analyse, « on ne peut pas régler par un seul discours, par un seul geste, des rapports qui ont duré 132 ans. C'est très long 132 ans. C'est sur six générations », analyse Benjamin Stora. « Il faut être patient et avancer pas à pas, avec la volonté politique de régler » cette crise « dans la longue durée », poursuit l'historien, rappelant que la relation entre la France et l'Algérie a été « sans arrêt parsemée de troubles, de cycles », « d'allers-retours entre crispations et dégel ».

Cependant, Benjamin Stora reconnaît que, cette fois, c'est « totalement inédit », car cette crise « s'installe dans la durée », qualifiant les tensions actuelles de « crise la plus importante depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 ». Elle s'éternise, d'autant plus qu'en France comme en Algérie, il y a « des personnes, des organisations qui ont intérêt à ce que les choses ne se passent pas toujours très bien », dit-il, en référence à certains courants de la droite radicale, extrémiste, xénophobe et raciste, dont des représentants sont membres du gouvernement français actuel et dominent le paysage médiatique.

A ce propos, il cite le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a fait « une grande partie de sa campagne » pour la présidence du parti Les Républicains, en appelant à l›« extrême fermeté » vis-à-vis d'Alger. « Il est évident qu'il y a des batailles politiques où chacun trouve un peu son compte, en entretenant la flamme d'une mémoire douloureuse », juge-t-il.

Selon l'historien, « on empêche la cicatrisation de la plaie », qui « se ravive à chaque fois ». La mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, c'est « un peu comme des fantômes dans les placards. On a l'impression qu'on a tout fermé. On a tout cadenassé, mais ça s'échappe quand même, la mémoire revient quand même », dit-il.

Interrogé sur l'avenir des relations bilatérales, M. Stora ne voit pas de sortie de crise à brève échéance, « quand bien même la France consentirait à de nouveaux gestes mémoriels, estimant « très difficile d'entrevoir une rupture diplomatique au sens classique du terme », avec fermeture d'ambassade de part et d'autre.

« Des centaines de milliers de personnes circulent sans cesse entre la France et l'Algérie ou entre l'Algérie et la France », fait-il valoir, prônant inlassablement de poursuivre ce travail de mémoire pour conduire à l'apaisement. Pour l'historien, la France se refuse à reconnaître ses crimes coloniaux. « Il faudrait des gestes forts, notamment sur la question du XIXe siècle », admet Benjamin Stora, rappelant les massacres commis par la France entre 1830, l'année du débarquement militaire et 1880, pendant la colonisation de l'Algérie.

Pour rappel, l'Algérie et la France vivent une tension extrême depuis déjà dix mois. Le point de départ de cette crise a débuté avec le soutien affiché par Paris du plan d'annexion marocain du territoire du Sahara occidental, alors que le dossier sahraoui est toujours en examen au niveau des instances onusiennes. La crise a pris par la suite une nouvelle tournure, quand la France a décidé d'expulser plusieurs ressortissants algériens, notamment des influenceurs, sans aucune forme de procès équitable et sans le respect des préalables consulaires. L'arrestation du romancier Boualem Sansal, qui a acquis la nationalité française depuis quelques mois, pour des propos attentatoires à l'intégrité nationale, a encore été un nouveau prétexte pour Paris d'envenimer la crise.

Hachemi B.

CHANEGRIHA EN INSPECTION DANS LA 3e RÉGION MILITAIRE

Une armée aguerrie pour un pays fort

EN ENTAMANT une visite de travail et d'inspection dans la 3e région militaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé avec force la doctrine stratégique de l'armée algérienne. Celle d'un engagement total en faveur de la préparation au combat, de la montée en compétence des forces et de la défense inébranlable de la souveraineté nationale. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Depuis la 3e région militaire, dans le sud-ouest stratégique du pays, le général d'armée Saïd Chanegriha a donné le ton en affirmant que la force d'une armée repose sur la qualité de sa formation, la rigueur de son entraînement et la résilience de ses soldats face aux réalités du terrain.

« L'aguerrissement du combattant dans les situations de guerre a toujours été un facteur décisif et un indicateur essentiel de l'aptitude des forces à accomplir pleinement et efficacement les missions qui leur sont assignées », a-t-il déclaré devant les cadres et personnels militaires, rappelant que la discipline, la réactivité et les compétences individuelles demeurent les piliers de toute victoire militaire.

Dans ce contexte, les exercices tactiques, régulièrement conduits à tous les niveaux de l'ANP, constituent un levier essentiel d'évaluation. Le chef d'état-major a souligné qu'ils n'étaient pas de simples simulations mais « de véritables épreuves sur le terrain, permettant de jauger la solidité du système de formation, qui constitue la base de l'émergence de compétences qualifiées ».

Ces manœuvres militaires permettent également d'éprouver le niveau de préparation au combat, tout en consolidant la maîtrise des systèmes d'armes modernes et complexes dont dispose l'Armée nationale populaire.

Le général d'armée a souligné, avec insistance, que tous les efforts consentis, qu'ils soient matériels, humains ou technologiques, doivent impérativement se traduire par un progrès réel et mesurable dans tous les domaines du métier militaire. « J'insiste toujours pour que le degré d'évolution enregistré dans tous les domaines du métier militaire soit en parfaite adéquation avec les efforts consentis, les moyens mobilisés qu'ils soient humains, matériels, logistiques ou liés à l'armement et avec les objectifs ambitieux et légitimes que nous nous sommes fixés », a-t-il martelé.

Cette vision s'inscrit dans une stratégie constante de renforcement des capacités défensives de l'Algérie. Pour Saïd Chanegriha, l'ensemble des actions entreprises converge vers un seul objectif, celui de « l'acquisition de tous les fondements de la puissance militaire, dans le but de défendre la patrie et les citoyens ».

Il convient de noter que située aux confins sud-ouest du pays, la 3e région militaire joue un rôle de premier plan dans la sécurisation des frontières avec le Maroc et la Mauritanie, sur fond d'instabilités régionales et de menaces transnationales. Les opérations de surveillance, la lutte contre les trafics et l'exercice de la dissuasion y sont permanents. La visite du chef d'état-major dans cette région n'est pas anodine ? bien au contraire, elle s'inscrit dans une logique de continuité, celle d'une armée moderne, bien entraînée et prête à faire face à tous les défis, dans un monde où la géopolitique évolue à grande vitesse. Elle illustre également l'importance accordée par l'ANP à la sécurisation des frontières, à la stabilité du grand Sud et à la maîtrise du terrain dans un environnement à haute sensibilité géopolitique.

Sihem Bounabi

ATTAF À BRUXELLES

L'Afrique face à des menaces sécuritaires croissantes

LE MINISTRE d'État et ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part, hier, à Bruxelles, à la 3e réunion ministérielle conjointe Afrique-Union européenne. Cet événement a réuni des responsables des deux continents pour évaluer la mise en œuvre des décisions issues du 6e sommet Afrique-Union européenne, tenu en février 2022.

Cette réunion a permis de dresser un bilan complet des progrès réalisés, mais aussi de discuter des défis persistants qui menacent la stabilité de l'Afrique. Au cœur des échanges se sont tenues quatre tables rondes portant sur des thématiques cruciales : « Paix, sécurité et gouvernance », « Multilatéralisme », « Prospérité » et « Peuples, migration et mobilité ».

Lors de la session consacrée à « Paix, sécurité et gouvernance », Ahmed Attaf a exposé trois défis majeurs qui affectent directement la stabilité du continent. Selon lui, l'Afrique fait face à une prolifération de zones de tensions, à la transformation inquiétante de la région sahélo-saharienne en un foyer majeur de terrorisme, et à une diplomatie collective qui peine à répondre efficacement à ces crises.

Le ministre algérien a mis en garde contre la fragilité croissante de certaines régions du continent et a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre l'Afrique et l'Europe en matière de sécurité. Il a plaidé pour une revitalisation urgente du partenariat Afrique-Europe, en particulier pour soutenir les efforts de l'Union africaine (UA) dans la gestion des crises, tout en rétablissant un rôle central à la diplomatie dans la résolution des conflits.

Attaf a également insisté sur l'importance d'investir davantage dans des projets de développement durable pour accompagner la transformation de l'Afrique, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et la prévention des conflits. Il a appelé à une mobilisation accrue des partenaires européens, pour qu'ils soutiennent véritablement les initiatives de paix et de gouvernance portées par l'Union africaine.

M. B.

AFFAIRES POLITIQUES

Zoheir Bouamama nouveau conseiller de Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, à la nomination de Zoheir Bouamama en tant que conseiller auprès de la Présidence de la République, chargé des affaires politiques, ainsi que des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques.

La décision a été officialisée par un décret présidentiel, précise un communiqué rendu public par la Présidence. Cette nomination s'inscrit dans la dynamique de renforcement du dialogue national et de concertation avec les acteurs politiques et sociaux.

S. N.



ALGÉRIE – BID

Signature d'un accord de coopération stratégique

UN ACCORD-CADRE de coopération stratégique pour la période 2025-2027 a été signé entre l'Algérie et le groupe de la Banque islamique de développement (BID), en vue de soutenir les secteurs contribuant au renforcement de la compétitivité, à la diversification économique, au développement des infrastructures et à l'appui au secteur privé. L'accord portant également sur le renforcement des partenariats pour le développement du capital humain et de la coopération régionale, a été signé par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le président du groupe de la BID, Muhammad Sulaiman Al-Jasser, sous la supervision du Premier ministre, Nadir Larbaoui. Il couvre quatre axes horizontaux d'appui, à savoir le renforcement des outils de financement islamique, l'atténuation des effets du changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes, le développement des capacités, et le renforcement des compétences. L'accord a été signé lors de la cérémonie d'ouverture officielle des réunions annuelles 2025 de la BID, organisées au Centre international de conférences, Abdelatif-Rahal, sous le haut-patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

S. N.

ETATS MEMBRES DE LA BID

Des conventions de plus d'un milliards de dollars signées

LE GROUPE de la Banque Islamique de Développement (BID) a signé, hier, à Alger, plusieurs conventions de financement avec des Etats membres, ainsi que des mémorandums d'entente avec des institutions internationales, pour un montant total de plus d'un milliard de dollars. Ces conventions visent à financer divers projets dans les domaines du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques en Afrique et en Asie, ainsi que du développement des infrastructures et de l'amélioration des soins de santé. Dans ce cadre, un accord de coopération a été signé entre la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) et la société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation (ICIEC), l'une des entreprises du groupe de la banque, qui permet à cette dernière d'offrir des prestations de réassurance au profit de la Cagex. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du président du groupe de la BID, Muhammad Sulaiman Al Jasser, ainsi que de plusieurs responsables du groupe et des gouverneurs de la Banque représentant les Etats membres. La cérémonie de signature a eu lieu en marge des assemblées annuelles du groupe de la BID, organisées du 19 au 22 mai au Centre international de Conférences Abdelatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sous le slogan «Diversifier l'Economie, enrichir la Vie».

S. N.

LARBAOUI À L'OUVERTURE DES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID

Pour une action commune de développement

Les institutions financières multilatérales, notamment le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), sont appelées à redoubler d'efforts pour renforcer leurs capacités, mobiliser davantage de ressources humaines et techniques et assurer les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets continentaux. C'est l'appel de l'Algérie lancé à l'occasion de l'ouverture des travaux des Assemblées annuelles de la BID, qui vont se clôturer demain à Alger.



Chargé par le président de la République, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, qui a présidé, mardi soir au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, l'ouverture des travaux de ces assemblées, a insisté sur l'intensification des efforts en vue de l'adoption de mécanismes de financement adaptés et innovants, capables de répondre aux besoins émergents et de satisfaire la demande croissante en matière de financement, notamment dans les domaines liés à l'innovation, à l'intelligence artificielle et à la recherche scientifique. Ce qui permettra, a-t-il dit, de renforcer les capacités nationales des Etats membres dans ces secteurs prometteurs, de créer un environnement propice au transfert et à l'implantation des technologies, et d'accompagner la transformation industrielle et numérique escomptée.

Il a, en outre, réaffirmé le soutien du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux efforts du Groupe de la BID, en faveur du développement et de la prospérité commune mais aussi pour le renforcement de la coopération et de l'intégration entre les pays du monde islamique, soulignant que l'accueil, pour la troisième fois, par l'Algérie, des Assemblées annuelles de ce Groupe témoignait de sa ferme conviction de l'importance de la coopération et de la solidarité islamiques en vue d'une croissance économique intégrée.

Larbaoui a signalé le contexte international dans lequel se tiennent ces Assemblées annuelles de la BID, marqué notamment par des circonstances exceptionnelles et des mutations géopolitiques profondes et effrénées au double plan régional et international, accompagnées de tensions commerciales inédites.

Il a, de ce fait, souligné l'importance et la nécessité d'une action commune de développement dans le cadre multilatéral, notamment Sud-Sud, en vue «d'aplanir les obstacles et de contribuer au développement et à la prospérité de nos peuples musulmans, en dotant leurs économies des capacités nécessaires à leur adaptation aux profondes transformations que connaît le système économique et politique international».

PRÉSENTATION DES RÉFORMES ENGAGÉES PAR L'ALGÉRIE

Le Premier ministre a, par ailleurs, mis en avant les réformes engagées par l'Algérie, en application des orientations du président de la République, évoquant le nouveau système juridique et institutionnel pour la promotion de l'investissement, qui consacre le principe de la liberté d'investir, garantit la stabilité juridique et la transparence, et assure un traitement équitable en faveur de l'ensemble des investisseurs, nationaux et étrangers. Il s'agit également d'une révision profonde de la loi sur la monnaie et le crédit, outre la mise en place d'un écosystème national intégré de l'innovation, englobant la formation, l'accompagnement et le financement, en vue d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat et de soutenir les start-up.

Des réformes qui donnent déjà des résultats sur le terrain, selon les précisions du Premier ministre, selon lequel ces acquis seront consolidés à l'avenir à travers la concrétisation d'un important programme d'investissement pour la valorisation des ressources minières ainsi que la transformation industrielle et énergétique globale.

Il a, en outre, rappelé la décision prise par le président de la République, portant création de l'Agence de coopération internationale pour la solidarité et le développement, chargée d'appuyer les efforts de développement dans les pays frères, notamment les pays du voisinage Sud, estimant que «la forte convergence entre la stratégie nationale de développement et la vision adoptée par le Groupe de la BID ouvrait de vastes perspectives pour une coopération fructueuse, axée sur le soutien à l'investissement et le développement des infrastructures».

M. Larbaoui n'a pas manqué, à cette occasion, d'évoquer la guerre génocidaire que subit le peuple palestinien depuis plus d'une année et demie, appelant à la concrétisation du principe de solidarité et de coopération sur lequel a été fondé le Groupe de la BID, à travers le soutien au développement du peuple palestinien frère, et ce en mobilisant les mécanismes du Groupe pour l'aider à poursuivre sa résilience tout en se focalisant sur les secteurs vitaux à caractère prioritaire, tels que la santé, l'éducation et l'alimentation.

Lilia A. A.

AGENCES AFRICAINES DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

Un sommet en septembre prochain à Alger

LE SOMMET du groupement des agences africaines de promotion des investissements sera organisé au mois de septembre prochain à Alger, en marge de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Les préparatifs pour l'organisation de ce sommet ont été discutés lors d'une rencontre, tenue avant-hier, au siège de l'AAPI entre le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, et le PDG de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (World Association of Investment Promotion Agencies – WAIPA), Ismail Ersahin, a ajouté la même source.

Organisé en coordination avec WAIPA et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), ce sommet sera «une occasion privilégiée pour mettre en évidence les opportunités d'investissement disponibles sur le continent africain et renforcer l'échange des expériences et des meilleures pratiques entre les différentes agences de promotion des investissements sur le continent», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, la rencontre a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre l'AAPI et WAIPA dans le domaine du développement des mécanismes pour attirer les investissements directs étrangers. Les deux parties ont évoqué les opportunités d'appui technique dont bénéficie l'AAPI en tant que membre de WAIPA depuis janvier 2024, notamment à travers la participation aux différentes activités et programmes visant à développer les compétences et à renforcer les expériences.

Fondée en 1995, l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (WAIPA) représente une plateforme internationale dédiée au renforcement des partenariats entre les agences de promotion des investissements à travers le monde entier et à la facilitation de la coopération entre elles pour attirer les investissements directs étrangers.

Hamid B.

CRÉATION DES INSTANCES DÉDIÉES À L'IMPORT ET À L'EXPORT

Les textes réglementaires fin prêts

Après la dissolution d'Algex, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations passe à l'action, en application des directives du président de la République. Les textes réglementaires encadrant la création des deux instances dédiées à la régulation des importations et des exportations sont déjà finalisés et en cours de traitement au niveau du secrétariat général du gouvernement.



Selon Samir Derradji, directeur général au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, la création des deux nouvelles entités chargées respectivement de l'import et de l'export, suite à la dissolution d'Algex, avance à un rythme soutenu, at-il fait savoir. «Les textes sont déjà rédigés et prêts. Ils sont actuellement en traitement au niveau du secrétariat général du gouvernement», a-t-il affirmé, lors de son intervention à la Radio nationale, précisant que la première partie du processus est déjà achevée.

Ces deux structures se distinguent de l'ex-Algex par «plus de simplicité, de numérisation, de souplesse et de modernité, conformément aux orientations du président de la République», at-il expliqué.

Concernant la promotion des exportations hors hydrocarbures, notamment à travers l'ouverture de showrooms ou de représentations commerciales à l'étranger, M. Derradji a indiqué que le ministère mène une série de consultations avec les opérateurs économiques. «La dernière rencontre a eu lieu la semaine dernière. Nous avons convié les 100 meilleurs exportateurs pour identifier précisément les blocages. Un nouveau cycle de réunions est prévu avec les différentes filières et les organisations patronales. L'objectif est d'élaborer un rapport à transmettre aux autorités pour permettre une prise de décision rapide», at-il indiqué. Lors de cette réunion, le ministre du Commerce a d'ailleurs appelé les opérateurs à considérer l'acte d'exportation comme «un acte patriotique avant d'être un acte économique». Abordant la Foire de la production algérienne prévue à Nouakchott du 22 au 28 mai 2025, le même responsable a souligné l'importance de renforcer les échanges avec la Mauritanie, encore jugés «timides». «En 2024, nous avons exporté pour environ 50 millions de dollars et importé 180 millions. C'est relativement équilibré mais insuffisant», a-t-il noté, rappelant que l'Algérie importe aujourd'hui du fer de Mauritanie, en remplacement de celui provenant auparavant d'Ukraine, et continue d'exporter de l'électroménager en particulier, en sus d'autres matériaux.

Dans cette perspective, des discussions sont en cours avec la partie mauritanienne pour la conclusion d'un accord préférentiel. «Il s'agira de définir une liste de produits algériens dont les droits de douane seront réduits, voire supprimés, afin d'encourager les échanges», at-il expliqué.

A ce propos, il a reconnu que la logistique reste un défi majeur, en particulier vers la Mauritanie. «Beaucoup d'opérateurs empruntent la voie terrestre, souvent avec des difficultés». Toutefois, selon M. Derradji, les améliorations sont visibles, notamment sur le plan de l'infrastructure routière, ce qui commence à faciliter les opérations d'exportation.

Rim Boukhari

MARCHE MONDIAL DE L'HYDROGENE

«L'Algérie peut jouer un rôle clé» affirme Yassaâ

LA STRATÉGIE algérienne pour le développement de l'hydrogène a été présentée au Sommet mondial de l'hydrogène, à Rotterdam (Pays-Bas), par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, qui a mis en avant les potentialités et les atouts de l'Algérie lui permettant de jouer un rôle clé sur le marché mondial de cette énergie propre.

«Grâce à sa position géographique stratégique, ses ressources naturelles riches et ses infrastructures avancées, ainsi que son expertise reconnue dans le domaine de l'énergie, l'Algérie dispose des atouts nécessaires pour être un acteur-clé sur le marché mondial de l'hydrogène et un fournisseur fiable d'énergie propre vers l'Europe, à l'instar de son rôle pionnier dans l'exportation de gaz naturel depuis des décennies», a déclaré Yassaâ, cité dans un communiqué du ministère de l'Énergie.

Il a également évoqué les six axes fondamentaux sur lesquels repose la stratégie nationale pour le développement de l'économie de l'hydrogène, rappelant les quatre projets pilotes lancés par l'Algérie pour tester différentes applications de l'hydrogène vert, ainsi que le projet de production semi-industrielle d'une capacité de 50 mégawatts, qui constitue un pas supplémentaire vers la phase de production à grande échelle.

L'Algérie, a fait savoir le même responsable à cette rencontre ouverte mardi pour une durée de trois jours, place «la transition énergétique et le développement durable au cœur de sa politique économique, en tant que piliers fondamentaux pour assurer la sécurité énergétique, diversifier l'économie nationale et créer des emplois à forte valeur ajoutée», ajoute le communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Ont également été présentés les principaux partenariats internationaux existants entre l'Algérie et plusieurs acteurs internationaux, notamment l'Union européenne (UE) et l'Allemagne à travers les projets TaqatHy et taqatHy+, en plus du projet du corridor sud de l'hydrogène SoutH2 Corridor dépendant de l'Algérie à la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et à l'Allemagne, en vue d'exporter l'hydrogène vert vers l'Europe.

L'Algérie a eu une «présence remarquable» à cet événement mondial, à travers un pavillon national qui met en avant les grandes potentialités dont elle dispose dans le domaine de l'hydrogène vert, les projets en cours de réalisation, et les opportunités d'investissement disponibles dans le domaine des énergies renouvelables, selon le communiqué, qui a précisé que le pavillon a connu une grande affluence des visiteurs, des experts et des représentants d'institutions et d'entreprises internationales.

En du sommet, M. Yassaâ a tenu une rencontre bilatérale avec le vice-ministre sud-africain de l'électricité et de l'énergie, lors de laquelle les deux parties ont abordé les perspectives de coopération entre les deux pays dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, et ont convenu d'examiner les opportunités de développement des projets communs et d'explorer les potentialités d'investissement mutuel. Il a reçu, en outre, le directeur général de l'hydrogène et de l'économie circulaire du carbone au ministère saoudien de l'Energie, avec lequel il a discuté des moyens de renforcer la coopération dans les domaines de la production, du stockage et du transport de l'hydrogène vert et bleu, en mettant l'accent sur l'échange d'expertises et la mise en place de partenariats stratégiques dans ce domaine.

T. G.

CÉRÉALES, COMMERCE EXTÉRIEUR, SMARTPHONES

D'importants dossiers sur la table du gouvernement

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des cadres relatifs aux deux instances chargées de l'importation et de l'exportation et à la cession des terrains pertinents du domaine privé de l'Etat pour la réalisation de projets de promotion immobilière, ainsi qu'à des exposés sur le renforcement des capacités de stockage des céréales et au projet de montage et d'assemblage des téléphones mobiles en Algérie.

Ainsi, cette réunion a permis de passer en revue le cadre réglementaire portant création, organisation et fonctionnement de deux instances nationales chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, et ce, en exécution des instructions données par le président de la République relative à l'organisation du commerce extérieur.

En outre, et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du président de la République visant à garantir la sécurité alimentaire, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du programme national de renforcement des capacités de stockage des céréales, qui ambitionne de porter la capacité de stockage nationale de 4 à 9 millions de tonnes.

Le gouvernement a, également, entendu une communication sur l'état d'avancement du dossier relatif à l'investissement dans la fabrication des smartphones, y compris le projet de montage et d'assemblage de ces produits en Algérie, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer cette filière de l'industrie nationale et à renforcer sa contribution au transfert et à la localisation des technologies, ainsi qu'à la participation des compétences nationales, notamment des jeunes, dans ce processus.

Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation de la mise en œuvre de l'approche adoptée pour la promotion de la gestion du foncier économique pertinent du domaine privé de l'État, le gouvernement a examiné le cadre réglementaire fixant les conditions et les modalités de concession convertible en cession des terrains pertinents du domaine privé de l'État destiné à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial.

Hamid B.

HYDROCARBURES

La omanaise MB Holding veut investir en Algérie

LE PRÉSIDENT directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, hier, le PDG de la société omanaise MB Holding, Mohamed Al Barwani, a indiqué un communiqué du groupe. Les deux responsables ont évoqué les perspectives de développement du partenariat entre Sonatrach et la holding omanaise, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production d'hydrocarbures, ainsi que des services pétroliers. A cette occasion, la délégation de la société omanaise a exprimé son intention d'investir en Algérie et d'élargir les domaines de coopération avec Sonatrach. MB Holding qui a Sonatrach qualifié de partenaire fiable, doté d'une vaste expérience et de capacités techniques avancées, représente «un partenaire idéal pour la mise en œuvre de projets de qualité dans le secteur de l'énergie».

M. B.

ALGÉRIE – CHINE

Renforcement de la mission médicale

L'Algérie renforce ses alliances stratégiques avec la Chine, le Qatar, la Slovénie et l'Africa-CDC. En marge de la 78e Assemblée mondiale de la santé à Genève, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a multiplié les rencontres avec des partenaires clés. La Chine, qui enverra de nouveaux gynécologues pour renforcer sa mission médicale, a été au cœur des échanges. Ces discussions visent à moderniser le système de santé, favoriser la transformation numérique et faire de l'Algérie un leader dans la coopération sanitaire en Afrique.

Un des moments forts de la participation algérienne à cette 78e Assemblée a été la rencontre entre Saïhi et Lei Haichao, ministre chinois de la Santé. Cette entrevue a permis aux deux responsables de saluer « le niveau élevé et exceptionnel des relations entre l'Algérie et la République populaire de Chine », des relations nourries par une longue tradition de coopération médicale, scientifique et technique.

L'entretien s'est conclu notamment par la décision que « la Chine renforcera sa mission médicale présente en Algérie par l'envoi de vingt gynécologues supplémentaires ». Ce geste traduit la volonté commune d'améliorer la couverture sanitaire dans plusieurs wilayas du pays, tout en apportant une réponse efficace aux besoins croissants en soins spécialisés.

Au-delà de cet appui immédiat, les deux pays ont exprimé leur pleine disposition à élargir les champs de coopération. M. Saïhi et son homologue chinois ont convenu de promouvoir des échanges approfondis dans la formation initiale et continue du personnel de santé, la gestion hospitalière, ainsi que la numérisation des services médicaux. Ce dernier volet suscite un intérêt particulier de la part de la Chine, qui reconnaît les efforts engagés par l'Algérie pour moderniser son système de santé à travers les technologies numériques.

Par ailleurs, l'Algérie, fidèle à son engagement panafricain, a réaffirmé à Genève



sa volonté d'agir en faveur du développement sanitaire du continent. Lors de sa rencontre avec Jean Kaseya, directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC), M. Saïhi a souligné l'importance stratégique du Centre international de vaccination et de lutte contre les maladies tropicales de Tamanrasset, perçu comme un pilier pour la sécurité sanitaire dans la région sahélienne. Le ministre a également réitéré la demande de l'Algérie d'abriter un Centre africain d'excellence dans les activités préventives, proposition saluée par l'Africa-CDC, qui a exprimé son engagement à soutenir cette initiative.

Jean Kaseya a reconnu « les efforts constants de l'Algérie en matière de prévention et de lutte contre les maladies » et a assuré la poursuite de la coordination technique avec Alger dans le cadre des projets à dimension continentale.

Parmi les autres temps forts des rencontres ministérielles, l'entretien avec le ministre qatari de la Santé publique, Mansour Ben Ibrahim Al Mahmoud, lequel a permis d'approfondir une coopération déjà dynamique. Les deux ministres ont réaffirmé leur volonté commune de renforcer le partenariat stratégique en s'appuyant sur le projet emblématique de l'hôpital algéro-qataro-allemand, véritable modèle de coopération tripartite dans le secteur de la santé. Les échanges ont porté sur la gestion hospitalière, le partage d'expertises médicales, ainsi que la transformation numérique des services de santé. Le ministre qatari a manifesté un intérêt marqué pour « l'expérience algérienne en matière de digitalisation », saluée comme un levier d'efficience et de transparence.

Enfin, la rencontre avec la ministre slovène de la Santé, Valentina Prevolnik Rupel, a permis d'explorer de nouvelles pistes de collaboration dans les domaines spécialisés. M. Saïhi a exprimé « la disponibilité de l'Algérie à renforcer la coopération bilatérale », en particulier dans le développement de services médicaux spécialisés et de projets de formation croisée.

La partie slovène a exprimé un vif intérêt pour « l'intensification des relations bilatérales », et les deux ministres ont convenu de promouvoir l'échange d'expériences et la coopération technique, dans une logique de bénéfice mutuel.

Il convient de noter qu'à travers ces rencontres, en application des directives hautes autorités du pays, l'Algérie inscrit sa diplomatie sanitaire dans une approche globale, inclusive et solidaire. Le partenariat renforcé avec la Chine, tout comme ceux noués avec d'autres partenaires, confirme l'ambition du pays de bâtir un système de santé performant et résilient, ouvert aux meilleures pratiques internationales.

Sihem Bounabi

VENTE CONCOMITANTE DE MÉDICAMENTS

Le ras-le-bol des pharmaciens

LE SYNDICAT national des pharmaciens agréés (SNPAA) monte au créneau et dénonce fermement la généralisation de la vente concomitante imposée par certains distributeurs et laboratoires pharmaceutiques. « Non à la vente concomitante ! La pharmacie n'est pas un supermarché », s'indigne le syndicat.

Dans un communiqué, le SNPAA fait état de nombreux signalements reçus ces dernières semaines. Il exprime ainsi sa « vive inquiétude » face à la généralisation de pratiques de vente forcée, que ce soit par des distributeurs ou des laboratoires. Le syndicat dénonce une « dérive commerciale contraire à l'éthique de notre profession et à la réglementation en vigueur ». Plus grave encore, il considère que la vente conditionnée d'un médicament par l'achat obligatoire d'un autre produit représente une concurrence déloyale envers les confrères respectueux des règles, une atteinte à la confiance du public envers le pharmacien, et une violation manifeste de la loi encadrant l'exercice pharmaceutique. Face à cette situation, plusieurs mesures ont été prises par le syndicat, à savoir le dépôt de plaintes officielles auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique, le lancement d'une enquête nationale pour documenter et quantifier ces pratiques, et enfin la saisine des instances juridiques et ordinales pour une stricte application des textes.

Le syndicat pointe du doigt les distributeurs, qu'il accuse « d'imposer leur diktat ». Selon lui, ils sont bien plus nombreux que les producteurs de médicaments et pratiquent la vente concomitante. Il précise que le problème concerne tous les produits en tension ou en rupture de stock. Le SNPAA rappelle que ces pratiques sont régulièrement dénoncées par écrit auprès des structures concernées. « Celles-ci ont réagi à un certain moment, et même fermement, mais les pratiques reviennent à chaque fois après une courte accalmie », regrette-t-il. Le SNPAA appelle également l'ensemble des pharmaciens à signaler toute pratique suspecte via ses canaux sécurisés, à respecter les principes déontologiques de la profession et à s'unir pour défendre leur métier contre toute forme de marchandisation de l'acte pharmaceutique. Dans un autre communiqué publié la veille, le SNPAA s'est insurgé contre la non-reprise des médicaments périmés par les producteurs. « Auparavant, les producteurs avaient l'obligation de reprendre les médicaments périmés auprès des officines. Aujourd'hui, l'Etat ne les y oblige plus », explique le syndicat. Cette situation entraîne des pertes financières pour les pharmaciens, qui doivent en plus les incinérer à leurs frais.

Le syndicat met aussi en garde contre un autre effet pervers, expliquant que ces médicaments périmés ne sont pas recensés comme tels par les producteurs, qui continuent à importer de la matière première sur la base des quantités vendues, y compris celles incinérées. « Cela fausse les données et nuit aux finances de l'Etat. Le ministère de l'Industrie pharmaceutique n'ayant pas de visibilité sur ces pertes ne peut ajuster les programmes d'importation », explique encore le syndicat.

Le SNPAA indique, enfin, avoir saisi le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour réclamer le rétablissement du principe de reprise des médicaments périmés, soulignant qu'une telle mesure permettrait également un gain en devises pour l'Etat.

Lynda Louifi

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Saidal renforce la production de traitements innovants

LE GROUPE SAIDAL a signé avant-hier deux mémorandums d'entente avec deux laboratoires privés, marquant un nouveau tournant dans la coopération entre le secteur public et privé dans l'industrie pharmaceutique. Ces accords visent à renforcer le développement et la production de traitements innovants destinés à améliorer la prise en charge des patients en Algérie. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du groupe.

Les laboratoires concernés sont «Orion Lab», basé à Oran, et « Democedes Pharma Algérie » situé à Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. La cérémonie de signature des accords a eu lieu au siège du Groupe Saidal, sous la supervision du Secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Khaled Dahane, et en présence des cadres du ministère et des représentants des deux laboratoires privés.

Les mémorandums d'entente visent à favoriser l'échange de technologies et d'expertises entre les partenaires, dans le but de développer des solutions thérapeutiques avancées et efficaces pour les patients algériens. Ces accords s'inscrivent dans la mise en œuvre de la feuille de route 2025 du ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui vise à consolider les partenariats entre le secteur public et privé.

L'objectif principal est de garantir la disponibilité locale des traitements et de renforcer la sécurité sanitaire en Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le partenariat public-privé est donc un levier clé pour répondre aux besoins croissants du secteur de la santé et favoriser une production pharmaceutique locale de qualité.

Ces initiatives sont également perçues comme un pas important vers l'indépendance pharmaceutique du pays et une réponse proactive aux défis sanitaires auxquels l'Algérie fait face. Le Groupe Saidal, acteur important de l'industrie pharmaceutique publique, se positionne ainsi comme un pilier stratégique pour l'industrialisation de la santé en Algérie.

M. B.

LÉON XIV FACE À LA CRUAUTÉ D'UN BLOCUS INHUMAIN À GAZA

«Où est votre humanité ?»

Le pape Léon XIV a dénoncé hier la gravité de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, appelant à la fin immédiate des hostilités et à l'entrée d'une « aide humanitaire décente ». Devant des milliers de fidèles rassemblés place Saint-Pierre, il a exprimé sa « profonde douleur » face à un drame qui « continue de faire payer un prix atroce aux enfants, aux personnes âgées et aux malades ».



Ce cri du cœur du souverain pontife intervient alors que les ONG humanitaires, Médecins sans frontières (MSF) en tête, tirent la sonnette d'alarme. L'organisation a accusé l'entité sioniste de maintenir une aide « ridiculement insuffisante », utilisée comme un écran de fumée pour dissimuler les conséquences d'un siège impitoyable.

Depuis des semaines, les camions d'aide s'entassent aux portes de Gaza, pendant que la population civile, exténuée par les bombardements, le manque d'eau potable et l'effondrement du système de santé, sombre dans le désespoir. Selon MSF, seuls quelques camions ont été autorisés à entrer, une goutte d'eau dans un océan de détresse. « L'occupation laisse passer juste assez pour éviter d'être accusée de famine organisée », dénonce l'ONG, qualifiant cette manœuvre de « stratégie cynique et criminelle ».

Pendant ce temps, les frappes se poursuivent, sans répit. Hôpitaux, écoles, camps de réfugiés, aucun lieu n'est épargné. L'armée israélienne justifie son offensive par la présence de combattants du Hamas, mais les bilans humains et les images en provenance de Gaza montrent une autre réalité, celle d'un peuple prisonnier d'un territoire asphyxié, victime d'une violence aveugle et disproportionnée.

Depuis le début du blocus en mars, l'entité sioniste impose une politique de punition collective interdite par le droit international. Des quartiers entiers ont été réduits en ruines, et des familles entières décimées. Face à ce cauchemar quotidien, le pape outré face aux crimes répétés a lancé un appel à la conscience du monde : « Mettez fin aux hostilités. Laissez passer une aide humanitaire décente ».

Ce n'est pas la première fois que le Vatican s'élève contre cette injustice. Déjà, le 11 mai dernier, Léon XIV exprimait son « immense tristesse » face à une situation qu'il jugeait « insupportable ». Son message s'adresse à tous les dirigeants de ce monde qui continuent de détourner le regard, complices par leur silence.

Les crimes génocidaires perpétués quotidiennement contre Gaza sont une question de dignité humaine. Chaque minute qui passe sans aide, chaque enfant qui meurt faute de soins, chaque maison pulvérisée par les missiles israéliens sont autant de crimes que l'Histoire retiendra.

Il convient de souligner que plus de 28.000 femmes et jeunes filles sont tombées en martyres à Gaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste en octobre 2023, selon ONU Femmes. Ce chiffre accablant signifie qu'en moyenne, une femme ou une fille est tuée chaque heure dans les attaques israéliennes contre l'enclave palestinienne.

Parmi ces victimes, des milliers étaient des mères, laissant derrière elles des enfants orphelins, des familles déchirées et des communautés en deuil. ONU Femmes souligne que ces pertes massives témoignent de l'impact brutal et sexospécifique de la guerre menée contre la population gazaouie.

Alors que l'agression se poursuit sans relâche, la situation humanitaire s'est encore dramatiquement détériorée depuis l'effondrement du cessez-le-feu en mars. Le blocus imposé par l'entité sioniste depuis près de neuf semaines entrave toujours l'entrée de l'aide humanitaire, mettant la vie de 2,3 millions de civils en péril. Selon ONU Femmes, chaque femme et fille à Gaza est aujourd'hui exposée à des niveaux catastrophiques de famine, dans un contexte de pénurie totale de nourriture, d'eau, de médicaments et d'abris sûrs.

Malgré l'horreur du contexte, ONU Femmes continue de travailler avec des organisations locales pour apporter des soins, un soutien psychologique et des services de première nécessité. Toutefois, l'organisation prévient que l'ampleur des souffrances dépasse de loin les capacités d'intervention actuelles. Sans une mobilisation immédiate, un nombre incalculable de vies pourraient être perdues dans les jours à venir.

Le dernier bilan, fourni avant-hier par les autorités sanitaires palestiniennes, fait état de 53.573 martyrs et 121.688 blessés depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023. Rien qu'au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de Gaza ont accueilli 87 martyrs et 290 blessés supplémentaires.

Aymen D.

DROITS DE DOUANE IMPOSÉS PAR TRUMP

Une politique commerciale à effet boomerang

LES DROITS de douane imposés par le président américain Donald Trump risquent de raviver les tensions inflationnistes aux États-Unis, malgré les récents signaux d'apaisement dans les négociations commerciales avec la Chine, a averti avant-hier un responsable de la Réserve fédérale américaine (Fed). « Si l'on observe les tendances actuelles, la pression sur les prix semble s'accentuer », a déclaré Alberto Musalem, président de la Fed de Saint-Louis, lors d'un discours prononcé dans le Minnesota. Début avril, le président Trump a annoncé des droits de douane allant jusqu'à 50 % sur l'ensemble des produits importés aux États-Unis. Il a toutefois rapidement revu cette mesure, abaissant temporairement ces droits à 10 % pour une période de 90 jours, dans l'espoir de conclure des accords commerciaux. Mais la trêve a été de courte durée. Les tensions commerciales avec la Chine, principal partenaire économique des États-Unis, se sont aggravées dans les semaines suivantes. Pékin et Washington se sont livrés à une surenchère tarifaire, portant certaines surtaxes jusqu'à 145 % sur des produits chinois. Face à l'impasse, Donald Trump a accepté à la mi-mai de fixer les droits de douane à 30 %, toujours pour une durée provisoire de 90 jours, dans le but de négocier un accord de long terme. Le président américain juge les échanges avec la Chine profondément déséquilibrés.

Selon Alberto Musalem, plusieurs entreprises ont déjà commencé à répercuter ces hausses de coûts sur les prix à la consommation, ce qui alimente les craintes d'un regain d'inflation. Les dernières enquêtes internes menées par la Fed indiquent également que de plus en plus d'entreprises prévoient d'augmenter leurs prix dans les six prochains mois. Les anticipations d'inflation chez les consommateurs sont elles aussi orientées à la hausse.

Lors de sa dernière réunion les 7 et 8 mai, la Fed a maintenu ses taux directeurs inchangés, dans une fourchette de 4,25 % à 4,50 %, un niveau stable depuis décembre dernier. La prochaine réunion du Comité de politique monétaire (FOMC) est prévue les 17 et 18 juin. Les analystes s'attendent à ce que l'institution maintienne une nouvelle fois ses taux inchangés, selon l'indice FedWatch de la bourse CME.

R. I.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Consultations à huis clos sur la situation en Syrie

LE CONSEIL de sécurité des Nations unies a tenu hier sa réunion mensuelle consacrée à la situation en Syrie, suivie de consultations à huis clos, a annoncé l'ONU. La session était présidée par le ministre grec des Affaires étrangères, Giorgos Gerapetritis, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil pour le mois de mai.

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir W. Pedersen, ainsi que le directeur du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Ramesh Rajasingham, ont présenté un exposé sur l'évolution de la situation humanitaire et politique dans le pays.

Dans une déclaration en date du 13 mai, M. Pedersen avait souligné la nécessité d'un allègement des sanctions internationales, afin de faciliter la fourniture de services de base, soutenir la reprise économique et permettre une relance régionale en faveur de la reconstruction. Il avait également plaidé pour une plus grande inclusion des Syriens dans les efforts de relèvement.

M. Rajasingham, de son côté, a insisté sur l'urgence du soutien financier international, alors que la population syrienne est confrontée à une crise humanitaire aggravée. Des milliers de réfugiés et déplacés internes continuent de retourner dans leurs zones d'origine, souvent dépourvues d'infrastructures essentielles.Les membres du Conseil de sécurité ont également abordé d'autres problématiques, notamment le manque d'accès à l'électricité, à l'eau potable et aux services de santé, qui affectent gravement la population. Par ailleurs, plusieurs membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude face à l'occupation du plateau du Golan par l'entité sioniste, et ont dénoncé les frappes aériennes répétées menées sur le territoire syrien, jugées contraires au droit international, selon certains diplomates.

R. I.

HABITAT

Le boom des projets à Mostaganem

PLUSIEURS projets de logements ont été lancés, mardi, par le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, dans différentes communes de la wilaya, notamment Khadra, Fernaka, Sidi Ali, Benabdelmalek Ramdane, Ouled Boughalem et Ain Nouïssy. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'accès au logement et du renforcement des infrastructures publiques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

La visite a débuté à Achâacha avec l'inauguration d'une unité secondaire de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), destinée à rapprocher les services administratifs des citoyens et à faciliter la gestion du parc immobilier dans cette daïra.

À Khadra, le wali a posé la première pierre de deux projets majeurs : un programme de 80 logements publics locatifs (LPL), dont la réalisation est prévue en 12 mois, et un second projet comprenant 30 LPL et 8 logements promotionnels libres, à livrer dans un délai de 14 mois. La date de remise des clés a été fixée au 19 mars 2026. Le wali a également ordonné la création d'équipements publics d'accompagnement, tels qu'un stade, une école primaire et un marché de proximité. Il a insisté sur l'intégration de l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) dans les futurs projets d'habitat.

À Sidi Ali, il a lancé la construction de 70 logements publics locatifs, également à livrer avant le 19 mars 2026. Il a visité le chantier de 60 logements promotionnels aidés (LPA) en appelant à accélérer les travaux tout en respectant les normes techniques.

À Benabdelmalek Ramdane, le wali a supervisé le lancement d'un programme de 80 LPL à exécuter en 12 mois. Il a insisté sur la nécessité de respecter les délais et les normes de qualité, exigeant une exécution continue et une coordination efficace entre tous les intervenants.

La même source indique qu'à Ouled Boughalem, un projet de 40 LPL a été lancé dans le cadre de la dynamique de développement local et de la lutte contre l'exode rural.

Enfin, à Fernaka, le wali a donné le coup d'envoi à un projet de 30 logements publics locatifs. Ce programme, inscrit dans la politique d'équité sociale de l'État, vise à répondre à la forte demande en logements dans les zones densément peuplées. Le wali a insisté sur une supervision rigoureuse et le respect des normes de qualité dans la réalisation des ouvrages.

Brahim Mazi

BÉJAÏA

Près de 970 kg de viande avariée saisie

Les agents de la sécurité publique de la sûreté de la wilaya de Béjaïa ont saisi, au début de cette semaine, une importante quantité de viande blanche impropre à la consommation. La viande avariée, dont la quantité est estimée à 968 kg (866 kg de poulet et 102 kg d'abats de poulet), a été découverte lors du contrôle d'un véhicule frigorifique de marque JAC immatriculé dans une wilaya voisine.



C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya. Le véhicule a été intercepté sur la RN9. Après vérification, la marchandise a été déclarée impropre à la consommation par un vétérinaire des services agricoles, qui a ordonné sa saisie. La viande, d'origine inconnue et présentant un danger pour la santé des consommateurs, a été évacuée vers la fourrière municipale puis détruite. Un procès-verbal de constatation d'infraction à la réglementation a été dressé à l'encontre du contrevenant et transmis aux autorités compétentes pour la suite des procédures légales.

Par ailleurs, la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa a également saisi, la semaine dernière, 22,6 quintaux de viande blanche avariée dans la commune d'Aït R'zine. Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie, la marchandise a été découverte dans un camion de type Isuzu immatriculé à Tizi Ouzou, se dirigeant vers l'abattoir communal situé au lieu-dit Ichoukar, commune d'Aït R'zine.

La viande a été déclarée impropre à la consommation par le vétérinaire communal appelé sur place. Le conducteur du camion, âgé de 54 ans, ne détenait aucun document relatif à la marchandise, qui dégageait une mauvaise odeur. Une procédure judiciaire a été engagée contre lui et l'affaire a été transmise à la justice.

Enfin, les agents de la brigade routière de la Gendarmerie nationale de Timezrit, près de Béjaïa, ont saisi 5 quintaux de semoule. « La semoule a été découverte dans un véhicule de marque Renault, immatriculé à Alger, et conduit par un homme âgé de 51 ans, au niveau de l'échangeur de Timezrit », précise la gendarmerie. Les 100 sacs de semoule, transportés illégalement et sans registre de commerce, ont été remis à l'EPH de Sidi-Aïch. Les autorités judiciaires compétentes ont été saisies à cet effet.

N. Bensalem

CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES SALONS DE COIFFURE À MÉDÉA

Plus de 50 opérations effectuées

PLUSIEURS, infractions pour non-respect des mesures de sécurité des produits ont été enregistré dans les salons de coiffures par la commission mixte de contrôle. En effet, pas moins de 51 opérations de contrôle ont été effectuées, notamment les pratiques de hidjama, qui consistant à faire des incisions sur la peau en ignorant les mesures d'hygiène nécessaires

A ce propos, diverses activités des salons de coiffure et des instituts de beauté et de soins corporels, ainsi que les produits alimentaires importés illégalement, ont été menées par la commission mixte de contrôle, cette dernière ayant relevé un nombre important d'infractions et établi des PV de constatation.

Menée par ladite commission composée des agents des secteurs du commerce, de la santé publique et de la sûreté, la campagne a recensé des cas d'infractions pour non-respect des mesures de sécurité des produits, de défaut d'étiquetage de produits, de l'exercice d'une activité non prévue dans le Registre de commerce, de défaut d'affichage des prix et tarifs, entre autres.

Visant la préservation de la santé du consommateur, la campagne a été axée sur la sensibilisation sur les risques pouvant découler de certaines activités relevant du domaine médical et paramédical, exercées par des non-professionnels.

Cette campagne est venue à point nommé mettre de l'ordre dans l'exercice de certaines activités relevant de l'acte médical ou de soins mais qu'exercent des charlatans dans des locaux insalubres à des prix incontrôlés, dira ce médecin spécialiste.

« Il faut que l'Etat s'intéresse aussi à l'activité des prétendus « roqates » qui pratiquent la « Hijama » consistant à faire des incisions sur la peau et à placer des ventouses pour aspirer le sang, et ce, sans tenir compte des mesures d'hygiène nécessaires ».

Ce qui va aussi dans le sens des revendications des médecins-dentistes pour lesquels les activités médicales et paramédicales ne doivent être exercées que par les professionnels, notamment en ce qui concerne le montage des dents et la pose des prothèses.

Ayant débuté il y a quelques semaines, a campagne de sensibilisation se poursuivra dans les prochains jours pour aboutir à la phase de prise de mesures dissuasives à l'encontre des récalcitrants qui persisteraient à ne pas respecter la réglementation et les conseils donnés par la commission mixte de contrôle, est-il indiqué.

Nabil.B

RACCORDEMENT EN ÉLECTRICITÉ ET GAZ À CONSTANTINE

Réception imminente du projet

UN TOTAL de 27 zones rurales réparties à travers six communes de la wilaya de Constantine, bénéficieront de la réception de nombreux projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. Cette opération est programmée dans les tout prochains jours. C'est ce qu'a a annoncé hier, M. Larbi Boukhatem, directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

A ce titre, le même responsable, a indiqué en marge d'une visite d'inspection des chantiers en cours dans les zones reculées d'El Djebass, El Menia et Salah-Bey appellé, El Ghrab, au chef-lieu de wilaya, que la wilaya connaîtra, sous peu, un renforcement significatif de ses infrastructures énergétiques.

Cette opération ambitionne d'améliorer les conditions de vie des citoyens en brisant l'isolement de 27 zones rurales, situées dans les communes de Beni Hamidène, Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Hamma Bouziane, et Ben Badis, outre la commune de Constantine.

Ainsi, 1 492 foyers seront bientôt alimentés en électricité et au gaz naturel grâce à la mise en service de nouveaux réseaux.

Ces projets incluent, notamment le raccordement de plus de 1 240 logements à l'électricité dans plusieurs localités rurales telles que Mechta Ouled Ennia, Aïn Hamma, Sidi Khemis (commune de Beni Hmidène), Sidi Arab (commune de Didouche Mourad), Ramouka (Constantine), Matmour et El Malha (commune d'Ibn Ziad). Ces opérations ont nécessité la mise en place de 44 km de lignes électriques, pour un investissement total estimé à 228 millions DA.

Par ailleurs, un montant de 28 millions de dinars a été alloué à l'extension du réseau de gaz naturel afin de desservir quelque 250 familles via la pose de 13,4 kms de conduites de distribution.

Ces projets contribueront à éliminer définitivement les interruptions de service et à garantir une prestation publique de qualité, notamment en période estivale, lorsque la demande atteint son apogée, a-t-il souligné.

Ils constituent également « un pas déterminant vers une dynamique de développement économique et social équilibré », incarnant l'engagement indéfectible de l'Etat pour améliorer la vie quotidienne des citoyens. La couverture en électricité de la wilaya de Constantine atteint désormais un niveau remarquable à l'échelle nationale, dépassant les 99 %, tandis que le taux de raccordement au gaz naturel excède les 95 %, selon M. Boukhatem.

R. R.

PROMOTION DE L'AMAZIGHITÉ

Un défi pour la cohésion nationale

À l'occasion du trentième anniversaire de sa création, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise, les 27 et 28 mai prochains au Cercle national de l'armée, une conférence nationale sur la sécurité identitaire autour du thème « la Promotion de la langue amazighe dans le contexte de la sécurité identitaire en Algérie : contexte, concepts et implications sociocognitives et institutionnelles ».



Cet événement constitue une étape-clé dans la trajectoire institutionnelle du HCA, mais aussi dans la réflexion nationale sur les fondements de la cohésion sociale. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du HCA.

La tenue de cette conférence intervient dans le cadre des préparatifs de la célébration des 30 ans de le HCA, institution créée en 1995 dans un contexte politique complexe, pour répondre à une demande sociale de reconnaissance culturelle. Trente ans plus tard, le débat sur la place de la langue et de la culture amazighes dans le tissu national s'inscrit dans une dynamique nouvelle, plus stratégique, liée à la notion de « sécurité identitaire », un concept déjà exploré lors d'une rencontre scientifique tenue par le HCA le 21 février 2023 à Tlemcen. Cette rencontre avait donné lieu à des échanges nourris ayant débouché sur la publication d'un ouvrage collectif.

Le concept de sécurité identitaire, tel qu'il est défini dans la note conceptuelle de la conférence, s'articule autour des problématiques de préservation, de protection et de revendication des identités culturelles, linguistiques, nationales ou religieuses, notamment dans un contexte de globalisation ou de mutations sociétales perçues comme menaçantes.

En Algérie, la question identitaire prend une résonance particulière en raison de l'histoire, de la diversité linguistique et des usages politiques liés aux langues et cultures. L'amazighité a, à plusieurs reprises, été instrumentalisée pour mettre en doute l'unité nationale, ce qui a conduit à des tensions parfois profondes. Or, cette vision conflictuelle est rejetée par une approche inclusive, qui voit dans l'amazighité un élément constitutif de l'identité nationale, au même titre que l'islam et l'arabité, dans un esprit de complémentarité et de richesse culturelle.

Un objectif qui vise à démanteler le discours alarmiste exagérément centré sur les différences identitaires et les spécificités régionales. Selon les organisateurs, ce type de discours, souvent alimenté par des sphères influentes de l'ancienne puissance coloniale et certaines forces extérieures, détourne l'attention des véritables enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Ce discours de division, basé sur des contradictions artificielles et une lecture simpliste de la réalité identitaire, cherche à affaiblir la nation. Pourtant, l'identité nationale algérienne, profondément enracinée dans l'histoire, la géographie et la population du pays, est le fruit d'un métissage plurimillénaire, dans lequel l'amazighité occupe une position centrale.

MODERNISATION DES MISSIONS DE LE HCA

Le deuxième axe est institutionnel. Il s'agit de structurer un discours national renouvelé sur la langue amazighe, en phase avec les aspirations des citoyens et les exigences de la cohésion nationale. Cela passe par une modernisation des missions de le HCA, une révision de ses modes d'intervention, et une meilleure articulation avec les autres institutions étatiques.

Bien que l'amazigh soit reconnu comme langue nationale et officielle depuis les réformes constitutionnelles, son application reste encore limitée dans certains domaines stratégiques comme l'enseignement, l'administration et les médias. Promouvoir cette langue est donc perçu comme un levier essentiel de sécurité identitaire, en renforçant le sentiment d'appartenance à une même nation.

Le HCA, depuis sa création, a renforcé la présence de l'amazighité sur la scène nationale, avec des avancées significatives au niveau des politiques publiques et des initiatives citoyennes. Mais de nouveaux défis émergent, notamment ceux liés à la mondialisation numérique, à l'évolution des politiques culturelles et à la nécessité de renforcer les moyens légaux et organisationnels du HCA.

La conférence ambitionne ainsi d'analyser les enjeux liés à l'intégration de l'amazighité dans les dispositifs de sécurité identitaire, et de formuler des recommandations concrètes pour une intégration plus efficace de la langue dans les institutions éducatives, culturelles et médiatiques. Il est également question de réviser la structuration de le HCA, afin qu'elle réponde mieux aux exigences de la société et aux transformations internationales.

Le programme scientifique de la conférence nationale organisée par le HCA s'articule autour de trois axes qui visent à approfondir la réflexion autour de la sécurité identitaire en lien avec la promotion de la langue amazighe. Le premier axe aborde les concepts et fondements théoriques de la sécurité identitaire. Il s'agit ici de définir ce concept dans le contexte algérien, en soulignant les spécificités qui en découlent.

Le deuxième axe se concentre sur les enjeux actuels liés à l'intégration de l'amazighité dans la sécurité identitaire. Malgré la reconnaissance officielle de la langue amazighe comme langue nationale et officielle, son intégration effective dans les sphères administratives, éducatives et médiatiques demeure incomplète.

Enfin, le troisième axe explore les effets de la mondialisation et des mutations numériques sur la place de la langue amazighe dans la société algérienne contemporaine. À l'ère des réseaux sociaux et de l'hyperconnectivité, de nouvelles opportunités émergent pour revitaliser l'amazighité et renforcer son ancrage dans le quotidien des citoyens.

Aymen Dahmani

ATELIER RÉGIONAL SUR LE PATRIMOINE AFRICAIN À ALGER :

Le continent protège ses trésors

L'ALGÉRIE s'apprête à accueillir un atelier régional de formation dédié à la protection du patrimoine culturel africain, réunissant des experts de haut niveau issus de dix pays du continent. Cette initiative, proposée par le Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF), s'inscrit dans une dynamique de coopération panafricaine visant à renforcer les capacités et à intensifier les efforts communs en matière de sauvegarde du patrimoine. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. L'annonce a été faite à l'issue d'une rencontre tenue mardi entre le ministre M. Zouhir Ballalou, et le directeur général du AWHF, M. Jopela Albino, en visite de travail à Alger. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des échanges et du partenariat entre l'Algérie et les institutions africaines et internationales concernées par la protection du patrimoine, a permis aux deux responsables d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération dans ce domaine stratégique. Parmi les axes évoqués figurent l'enrichissement du nombre de sites culturels et naturels africains inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que la mise en place de programmes de formation pour les experts africains en matière de préservation du patrimoine. L'Algérie, forte de son expertise et de son engagement, a réaffirmé sa disponibilité à accompagner les pays frères dans la valorisation de leur héritage culturel. Le directeur du AWHF a, pour sa part, salué « les efforts constants de l'Algérie en faveur du patrimoine africain » et mis en avant « sa présence remarquable au sein des instances internationales dédiées



au patrimoine, ainsi que son rôle de premier plan sur le continent ». Il a également souligné la volonté de l'AWHF de consolider ce partenariat avec Alger, qui constitue aujourd'hui un acteur incontournable dans la défense et la promotion du patrimoine africain.

Aymen D.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 22e JOURNÉE)

MCA vise l'envol dans le derby, le CSC pour la passe de trois

La mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, sera marquée par le "big derby" de la capitale entre le leader le MC Alger, et l'USM Alger, dos au mur, alors que le CS Constantine, espère préserver la dynamique en recevant un mal-classé le MC Oran.Le MCA (1e, 49 pts), qui a repris les commandes du classement à la faveur de son large succès lundi à domicile face à l'ES Sétif (4-1), aura l'occasion de creuser l'écart sur ses poursuivants : la JS Kabylie (2e, 46 pts) et le CR Belouizdad (3e, 45 pts), et de faire un pas de plus vers un neuvième titre national.

Invaincus depuis quatre journées, les "Vert et Rouge" abordent ce rendez-vous en pleine confiance, portés par un collectif solide et une dynamique favorable, mais également par leur nouveau "serial buteur", l'attaquant Mohamed Saliou Bangoura, auteur d'un doublé et deux passes décisives face à l'Entente.Face à eux, l'USMA (6e, 36 pts) traverse une période plus délicate. Battus lors de la précédente journée par le Paradou AC (2-1), les Usmistes doivent impérativement réagir pour ne pas compromettre définitivement leurs chances de podium. Avec un seul succès décroché lors des cinq dernières journées, le club de Soustara abordera ce rendez-vous avec l'intention de relever la tête, et prendre sa revanche après le ciglant (3-0) concédé face au "Doyen" en match aller.Dans l'Est, le CS Constantine (10e, 32 pts) accueillera un MC Oran (11e, 30 pts) en crise, au stade Ramdane-Benabdelmalek. Fort de deux succès consécutifs, le CSC peut, en cas de victoire, intégrer la première moitié du tableau et s'installer dans le bon wagon, avant le dernier virage du championnat.Le MCO, auteur d'une victoire vendredi aux forceps à domicile face au NC Magra (2-1), n'a d'autre choix que de grappiller des points, d'autant qu'il devance le premier relégable, le NCM (15e, 27 pts), de trois longueurs seulement.Une mission qui s'annonce difficile pour les "Hamraoua", eux qui restent la plus mauvaise équipe à l'extérieur, avec un triste bilan d'un seul point décroché sur 36 possibles.Le CSC partira favori dans cette rencontre, à moins d'un sursaut d'orgueil des Oranais, condamnés à revenir avec un résultat probant.

DERBY SOUS TENSION CONFIÉ À BOUDJEMAA

L'arbitre Tahar Boudjemaa a été désigné pour diriger le match MCA-USMA, comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat national de Ligue 1 (2024-2025).C'est ce qu'a annoncé, ce mardi, le site officiel de l'équipe algéroise des Rouge et Noir. La même source a ajouté que « Tahar BOUDJEMAA sera secondé par ses juges de ligne Adel ABANE (1er assistant) et Imadeddine BENBOURICHE (2e assistant), alors que le 4e arbitre sera Redouane ALLOU. À la VAR, il y aura Lahlou BENBRAHAM, assisté de Kheireddine DJENADI. »Enfin, et pour rappel, cette rencontre MCA – USMA est programmée pour le vendredi 23 mai au stade du 5 Juillet d'Alger, à partir de 20h00. Ce derby se déroulera certainement avec la présence des deux nouveaux dirigeants des Rouge et Noir, à savoir : le nouveau président du Conseil d'Administration, Boubekeur Abid, et le nouveau directeur général du club usmiste, Saïd Allik.Pour le Mouloudia d'Alger, il s'agit donc de gagner ce derby pour confirmer son leadership de la Ligue 1 Mobilis du football national, alors que pour l'USMA, il s'agit de remporter la rencontre pour se hisser de la 6e à la 4e place du classement, tout en espérant, et pourquoi pas, disputer une compétition continentale…

CSC-USMK DÉLOCALISÉ AU STADE BENABDELMALEK (LFP)

Le match CS Constantine-USM Khenchela, comptant pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévu initialement le mardi 3 juin au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a été délocalisé au stade Ramdane Benabdelmalek, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), mardi dans un communiqué."Ce changement a été décidé afin de préserver la pelouse du stade Chahid-Hamlaoui en prévision de la rencontre amicale internationale qui opposera la sélection nationale algérienne à son homologue rwandaise, prévue le jeudi 5 juin prochain à Constantine", explique la LFP.Le CSC, qui reste sur une victoire dimanche à domicile face à la lanterne rouge l'US Biskra (3-0), occupe la 10e position au tableau avec 32 points, tandis que l'USMK, qui lutte pour son maintien, pointe à la 12e place, en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 28 points chacun.Outre ce match, le CSC compte deux autres matchs en retard : à domicile face au MC Oran (22e journée) et en déplacement face à Akbou (23e journée), rappelle-t-on.



(ES SÉTIF) : LE COORDINATEUR GÉNÉRAL DJABOU JETTE L'ÉPONGE

Le coordinateur général de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football), Abdelmoumen Djabou, a annoncé mardi sa démission de son poste, au lendemain de la défaite concédée en déplacement face au MC Alger (4-1), en clôture de la 26e journée du championnat.
"Je vous confirme ma démission de mon poste. J'y pensais depuis un moment, mais les conditions du club m'ont poussé à la retarder. Le timing permet à l'administration de nommer un remplaçant sans pression", a indiqué Djabou, dans une déclaration à Radio Sétif.
L'Entente reste sur deux revers de rang en Ligue 1, ce qui l'a fait stagner à la 4e place au classement, en compagnie du Paradou AC, avec 38 points chacun. L'ESS a hypothéqué ses chances de terminer sur le podium, puisqu'elle accuse désormais sept longueurs de retard sur le troisième, le CR Belouizdad.
"Je n'ai pas hésité avec d'anciens joueurs à aider le club dans l'opération du recrutement sur demande de la direction, même si mon rôle se limitait à celui de coordinateur général", a-t-il ajouté.L'ancien meneur de jeu de l'ESS a reconnu les difficultés rencontrées durant le mercato hivernal "les choix étaient limités, et nous avons recruté trois joueurs selon notre connaissance du marché".Djabou a exhorté les joueurs à se battre à fonds lors des quatre derniers matchs de la saison. Il n'a pas manqué d'aborder la longue disette de titres : "l'absence de trophées depuis 2017 est très longue pour un club comme l'Entente".
Enfin, Djabou a tenu à s'adresser directement aux supporters."Nous avons relayé toutes vos préoccupations lors des réunions avec les responsables du club. L'administration a décidé de revoir à la hausse le plafond salarial dès la
saison prochaine. Ceux qui disent avoir des solutions sont les bienvenus pour les proposer. J'ai travaillé avec sincérité depuis mon arrivée. Je suis un enfant du club, je resterai toujours un fervent supporter de l'Entente et je lui souhaite le meilleur.", a-t-il conclu.

Jeudi, 22 mai 2025 :
CS Constantine - MC Oran 18h00
Vendredi, 23 mai 2025
MC Alger - USM Alger 20h00

Coupe Arabe "FIFA-2025" : le tirage au sort décalé au dimanche 25 mai

LE TIRAGE au sort de la 2e édition de la Coupe arabe "FIFA-Qatar-2025" (1-18 décembre), prévu initialement le samedi 24 mai courant à Doha, a été décalé de 24 heures, soit au 25 mai, a annoncé le comité d'organisation, mardi Vainqueur de la première édition disputée en 2021, l'Algérie a été invitée par Fédération internationale (FIFA) à défendre son titre.
Lors de la première édition disputée à Doha, l'Algérie avait remporté le tournoi, en dominant la Tunisie (2-0, après prolongation), grâce à deux réalisations signées Sayoud (99e) et Brahimi (120e+5).Cette nouvelle édition verra la participation de 16 nations, dont 9 qui
ont déjà assuré leur qualification directe, selon le classement de l'instance mondiale. Les 7 derniers pays participants, seront connus à l'issue des qualifications, prévues en novembre prochain.Parallèlement au tirage au sort de la Coupe arabe, il sera procédé également à celui de la phase finale de la Coupe du monde des moins de 17 ans (U17), qui aura lieu également au Qatar, avec la participation de 48 nations.Pour rappel, en prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la Fédération algérienne de football (FAF) avait nommé en décembre 2024, Madjid Bougherra à la tête de la sélection A, composée de joueurs locaux, pour préparer cette échéance arabe, en plus du prochain Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu en Tanzanie, Kenya, et en Ouganda (2-30 août).

SÉLECTION NATIONALE U17 : MATCH AMICAL ALGÉRIE-TUNISIE LE 4 JUIN PROCHAIN À ANNABA

La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) jouera un match amical face à son homologue tunisienne le 4 juin prochain à Annaba, dans le cadre de ses préparatifs pour les prochaines échéances, a indiqué mercredi la Fédération tunisienne de football sur ses réseaux sociaux.Le nouvel entraîneur des U17, Amine Ghimouz, a entamé depuis le mois
d'avril une série de stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie.
Ces regroupements visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive en prévisions des prochaines échéances continentales et internationales.
De son côté, l'équipe nationale tunisienne s'est qualifiée pour la Coupe du monde après avoir atteint les quarts de finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, où elle a été éliminée par le Mali aux tirs au but.La Coupe du monde des moins de 17 ans se déroulera au Qatar du 3 au 27 novembre, avec la participation de 48 équipes, dont 10 sélections africaines.

CHAMPION D'AFRIQUE 2025

Historique, l'Algérien Bilel Bellahcene entre dans la légende des échecs

Si son nom ne vous évoque rien encore, il est grand temps de le retenir : Bilel Bellahcene vient d'écrire une page mémorable de l'histoire du sport algérien. En Égypte, au cœur d'un tournoi aussi relevé, le Grand Maître algérien a triomphé au Championnat d'Afrique d'échecs 2025, devenant ainsi le tout premier Algérien à décrocher ce titre prestigieux.



En effet, le Grand Maître d'échecs, Bilel Bellahcene, vient de remporter le Championnat d'Afrique d'échecs 2025 qui a eu lieu en Égypte. Un sacre qui n'est pas seulement une victoire individuelle, mais un aboutissement d'un long parcours, d'un travail acharné, souvent dans l'ombre, là où la lumière médiatique est rare. Alors que d'autres sports monopolisent les projecteurs par définition, voir un joueur d'échecs, un Grand Maître, hisser les couleurs nationales sur la scène continentale suscite une émotion particulière. Né à Strasbourg en 1998, Bilel Bellahcene a opté pour l'Algérie en 2018. Lors de cette grande finale, face au redoutable Grand Maître Égyptien Bassim Amin, le GM Dz a su surmonter la difficulté de jouer face à l'un des Top 40 à l'international.Sur les réseaux sociaux, les internautes Algériens n'ont pas caché leur fierté. Les messages de félicitations, les partages enthousiastes et les commentaires admiratifs ont afflué dès l'annonce du sacre. Il ne s'agissait pas que de sport, mais d'un moment de reconnaissance, presque intime, pour tous ceux qui croient encore que la discipline, la réflexion et le calme peuvent triompher dans un monde de bruit.Car Bilel Bellahcene n'est pas seulement un excellent joueur : c'est un stratège, un penseur, un artisan du silence et un maitre de la bataille. Une bataille sur un carré en bois, avec l'intelligence pour seule arme. Là où d'autres cherchent le coup d'éclat, lui construit, anticipe, déjoue. Il voit ce que les autres ne voient pas encore. Il déplace ses pièces avec l'intuition du poète et la rigueur du mathématicien. Ce n'est pas par hasard qu'il est arrivé là, mais par un savant mélange d'intelligence, de patience et de vision.Son sacre est une invitation à reconsidérer le regard que l'on porte sur les disciplines dites "mineures". Peut-être que, grâce à lui, de jeunes enfants en Algérie rêveront non plus seulement d'un but en finale, mais d'un mat imparable, d'un coup qui change tout sur un échiquier.

COUPE ARABE DES CLUBS 2025 : VERS UNE ÉDITION PRESTIGIEUSE AVEC 3 CLUBS ALGÉRIENS ?

Alors que l'Union arabe de football (UAFA) s'apprêterait à dévoiler les contours de la 31e édition de la Coupe Arabe des Clubs, des bruits de couloir évoquent déjà une compétition d'envergure, qui réunirait les plus grands noms du football arabe.En effet, plusieurs publications fleurissent sur la toile indiquant que la prochaine édition de la Coupe Arabe des clubs sera inédite. Même si l'UAFA n'a rien officialisé pour l'instant, la Champions League Arabe suscite déjà l'enthousiasme. Dans cette dynamique, l'Algérie pourrait être représentée par trois clubs. Ainsi, on parle de la participation du MC Alger, de l'USM Alger et du CR Belouizdad. Des participations soumises à des règles de coefficients et de palmarès récents.Coupe Arabe des clubs 2025 : le lieu de la compétition et autres détails
Pour cette édition 2025, la compétition pourrait se tenir en Égypte sous le nom de « Coupe Abdel Fattah al-Sissi ». Ce choix de dénomination s'inscrit dans une longue tradition qui attribue le nom du souverain du pays hôte à la compétition. Dans un autre registre, cette édition de la Coupe Arabe des clubs champions viserait une dimension inédite. D'après les premières indiscrétions, les organisateurs ambitionneraient de rassembler un plateau prestigieux, avec des primes alléchantes pour les équipes qui atteindraient les derniers tours. Même si les montants évoqués resteraient inférieurs à ceux de l'édition 2019, les incitations financières pourraient tout de même motiver les participants à se surpasser. Il resterait toutefois plusieurs zones d'ombre à éclaircir : la date exacte du tournoi — qui se situerait entre le 25 juillet et le 11 août — ainsi que la formule retenue. L'option d'un tournoi centralisé en Égypte tiendrait la corde, mais la densité du calendrier international, avec la Coupe du Monde des Clubs et les échéances africaines, compliquerait encore les choses. Pour l'heure, rien n'a été officialisé par l'UAFA.

Mercato : Manchester City fonce sur Aït-Nouri, validé par Guardiola !



À QUELQUES semaines de l'ouverture du mercato estival, Rayan Aït-Nouri s'impose comme l'un des dossiers chauds en Premier League. Brillant sous les couleurs de Wolverhampton cette saison, le latéral gauche algérien a tapé dans l'œil de plusieurs cadors européens, mais c'est bien Manchester City qui semble tenir la corde. Le club mancunien, en quête de renforts pour reconstruire son effectif après une saison en demi-teinte, aurait fait du joueur de 23 ans l'une de ses priorités.

Selon plusieurs sources anglaises, Pep Guardiola aurait personnellement validé le profil du natif de Montreuil. Impressionné par ses performances régulières et son profil de latéral moderne, à la fois solide défensivement et percutant offensivement, l'entraîneur catalan voit en Aït-Nouri une pièce idéale pour son système. Capable d'évoluer comme latéral classique ou piston dans une défense à trois, l'international algérien (11 sélections) coche toutes les cases du joueur polyvalent que recherche le technicien espagnol.

Les Wolves, conscients de tenir un joueur courtisé, auraient fixé un prix de départ autour des 40 millions d'euros. Une somme que les Citizens seraient prêts à débourser pour s'attacher les services d'un joueur qui, cette saison, a cumulé 4 buts et 7 passes décisives en 35 rencontres de Premier League. Un autre signe montre que le départ de l'Algérien cet été semble inévitable : son récent changement d'agence. Le joueur a en effet rejoint CAA Stellar, l'une des agences les plus influentes dans le monde du football. Un changement stratégique qui confirme son ambition de franchir un nouveau cap dans sa carrière, après trois saisons à Wolverhampton. En attendant de connaître sa future destination, Aït-Nouri doit encore disputer deux rencontres avec les Wolves : un déplacement à Crystal Palace puis un dernier match à domicile face à Brentford. Ensuite, place à la sélection nationale : il rejoindra le CTN de Sidi Moussa pour le stage de juin, qui comprend deux rencontres importantes avec l'Algérie le 5 juin à Annaba contre le Rwanda, puis le 10 juin à Stockholm face à la Suède.
Le départ d'Aït-Nouri vers l'Etihad Stadium représenterait un cap majeur dans sa jeune carrière, à l'image du parcours de Riyad Mahrez, autre Fennec à avoir brillé sous les ordres de Guardiola. Pour l'équipe nationale algérienne, ce potentiel transfert serait également une aubaine : Vladimir Petkovic pourrait ainsi s'appuyer sur un joueur évoluant au plus haut niveau européen.

Quand Google rêve d'IA universelle…

(Mountain View, Californie) OpenAI promet une IA générale. Google lui préfère une IA universelle. Mais à la fin, c'est un peu la même chose, et surtout, ça s'en vient peut-être plus vite qu'on le pense, car Google travaille fort en ce moment pour jeter les bases de cette prochaine génération d'intelligence artificielle quasi omnisciente.

La haute direction de Google a passé de précieuses minutes mardi matin sur la scène du Shoreline Theater de Mountain View, en Californie, à présenter les plus récentes améliorations apportées à ses différents produits, y compris Gemini.
Cette espèce de fourre-tout d'intelligence artificielle (IA), à terme, espère devenir « l'assistant d'IA universel » que les gens pourront utiliser pour trouver réponse à tout.
Et même plus, puisque Gemini permet aussi de créer de toutes pièces du texte, des documents sonores et même des courts métrages, trame sonore incluse.
Bientôt, Gemini pourra en faire davantage encore. Ses agents vous aideront à réparer votre vélo ; ils feront vos emplettes et les paieront (avec votre carte de crédit, quand même) ; ils sauront que vous prenez l'avion et vous recommanderont un livre à emporter pour l'occasion. C'est ce que Google et d'autres appellent l'IA agentique.
Entre-temps, on verra le grand modèle de langage de Gemini ajouter à sa version 2.5 une variante Flash et une autre variante Pro Deep Think qui relèvent d'un cran ou deux la puissance de calcul de ses applications. Sur les bancs d'essai, Gemini 2.5 Pro Deep Think est dans certaines applications presque 50 % plus puissante que Gemini 2.5 tout court, elle-même capable de comprendre et de générer des contenus beaucoup plus complexes que le faisait Gemini 2.0.
Pour profiter pleinement de Gemini 2.5, il faudra cependant payer. Google a présenté un nouveau forfait par abonnement appelé Ultra qui coûte 249,99 $ US par mois (350 $ CAN).
Il s'ajoute à un forfait intermédiaire à 20 $ US par mois (26 $ CAN), et il comporte tous les outils d'IA les plus récents de Google, ainsi qu'un abonnement à YouTube Premium et réserve à l'utilisateur, en prime, un espace infonuagique de 30 téraoctets sur Google Drive.

RETOUR VERS LE FUTUR

Toutes ces choses que Gemini faisait déjà assez bien, elle les fera désormais mieux, promet Google, donc. Surtout quand on pourra s'équiper des fameuses lunettes de réalité mixte animées par le système Android XR dont Google parle depuis trois ans maintenant, et sur lesquelles Sundar Pichai, PDG d'Alphabet, la société mère de Google, a clos son allocution.
« Les gens s'adaptent rapidement aux possibilités qu'on leur propose, dit-il. Ils ne voient pas ça comme de l'IA ou de la technologie. Ils découvrent naturellement de nouvelles façons de faire. L'IA est une interface naturelle, près de la façon dont on agit dans la vie.
C'est l'avenir de l'informatique, et quand on mettra tout ça dans des lunettes de réalité augmentée, tout ça sera réuni sous sa forme la plus naturelle encore. J'ai hâte. »
Certains risquent d'être un peu moins optimistes. Par exemple, les cinéastes. Google lance d'un seul coup cette semaine Imagen 4, Veo 3 et Gemini Flow. Le premier est un générateur d'images statiques à partir de texte.
Le deuxième est un générateur de vidéos qui peut désormais générer les dialogues, en plus. Le troisième est une application qui prend les contenus générés par les deux premiers et les rattache bout à bout pour créer des courts métrages d'une durée de plusieurs secondes.
Tout ça à partir de quelques entrées de texte par l'utilisateur. Dans le style visuel de son choix. Dans le confort de son salon, de son bureau ou de sa chambre.
Les tiktokeurs n'auront jamais eu la vie si facile. Gemini Flow a été « produit par des créatifs, pour les créatifs », explique Josh Woodward, vice-président de Google, responsable de Gemini. « C'est une expérience tout-inclus. »

Productivité augmentée

Tout ça n'est que la pointe de l'iceberg de Gemini. On verra apparaître dans les prochains mois une version améliorée par l'IA du moteur de recherche de Google, qui automatisera différentes tâches en ligne, dont une bonne partie des transactions quand on magasine en ligne.
Dans Gmail, l'IA ira lire vos vieux messages pour imiter votre plume et rédiger des messages complets à votre place.
Gemini puisera un peu partout dans l'écosystème d'applications de Google pour apprendre à mieux vous connaître, et proposer ensuite des contenus ou des automatisations juste pour vous.
Google promet une transparence la plus complète dans la façon dont les renseignements personnels seront collectés. « L'utilisateur devra tout approuver et tout activer par lui-même », a promis Sundar Pichai.
Mais cette automatisation tous azimuts, « c'est un aperçu de ce qui est encore à venir », croit-on chez Google.

* Les frais de transport et d'hébergement pour ce reportage ont été payés par Google, qui n'a eu aucun droit de regard sur celui-ci.

Switch 2 Nintendo prévoit écouler 15 millions de consoles d'ici fin mars 2026

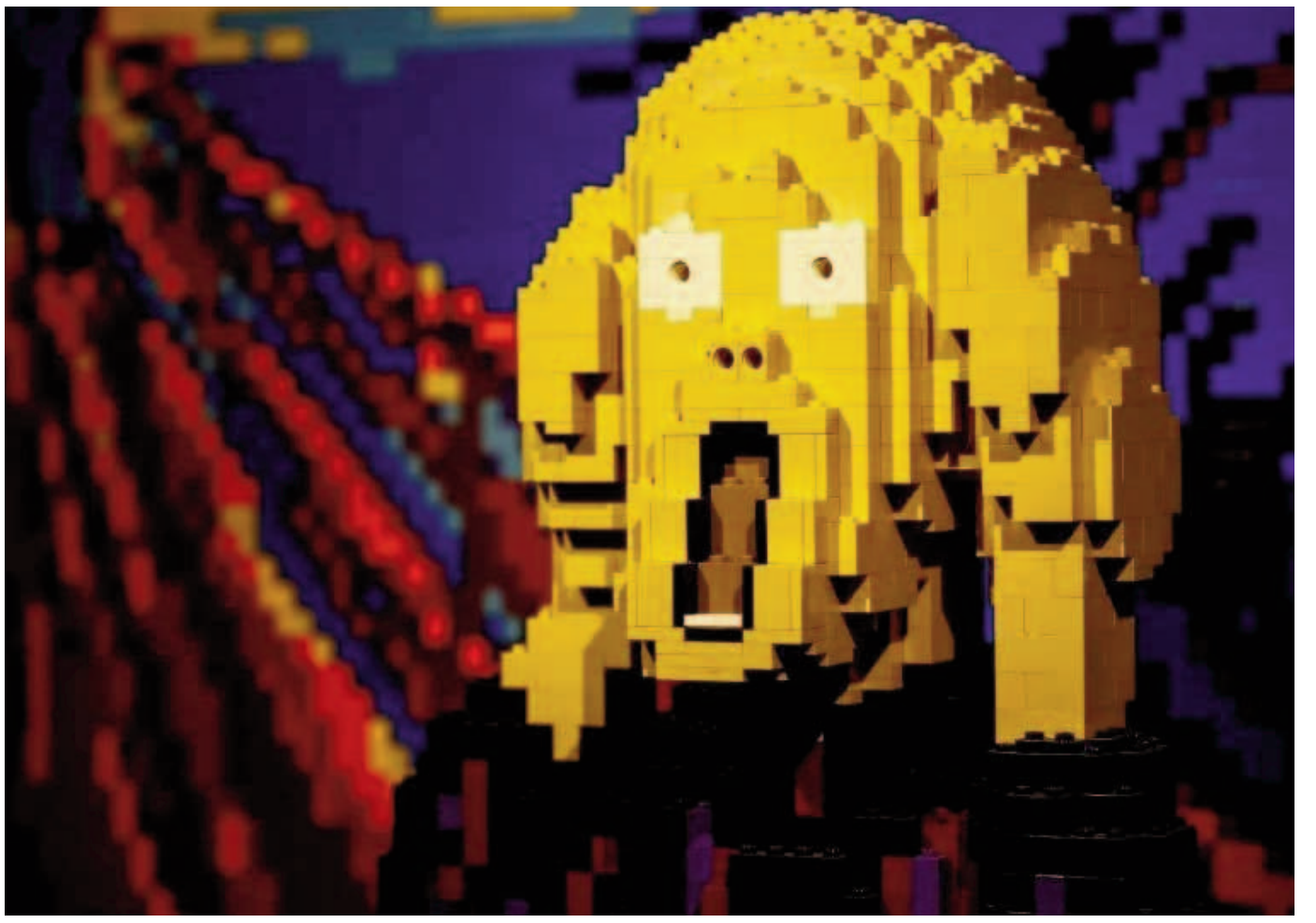
LE GÉANT du jeu vidéo Nintendo prévoit d'écouler 15 millions d'unités de sa nouvelle console Switch 2 sur l'exercice 2025-2026, entamé en avril, après avoir vu ses ventes et son bénéfice s'effondrer en 2024-2025 sur fond d'attentisme des joueurs lassés de la Switch originale.
Il s'apprête à commercialiser à partir du 5 juin la Switch 2, avidement attendue par les joueurs malgré un prix jugé trop élevé.
Ce nouveau modèle est censé stopper l'effritement des ventes du groupe, plombé par le vieillissement de sa console vedette Switch.
Cette anticipation de ventes massives de la Switch 2 s'avère cependant très en deçà des attentes médianes des analystes sondés par Bloomberg, soit 16,8 millions d'unités.
Le président du groupe, Shuntaro Furukawa, avait affirmé courant avril que 2,2 millions de demandes de précommandes avaient été enregistrées pour le seul Japon, un chiffre alors qualifié d'« extrêmement élevé », très supérieur aux attentes du groupe tout comme au nombre de Switch 2 pouvant être livrées à la date de sortie.
L'enjeu est massif : bien que Nintendo se diversifie dans les parcs à thème et les films à succès, environ 90 % de ses revenus proviennent de l'activité liée à sa console vedette Switch.
Sortie en mars 2017 et vendue depuis à plus de 146 millions d'exemplaires (troisième console la plus vendue de tous les temps, derrière la PlayStation 2 de Sony et la Nintendo DS), cette machine hybride jouable aussi bien en déplacement que connectée à un téléviseur est devenue un immense succès.
Mais après avoir désormais soufflé ses huit bougies, elle a dépassé largement en longévité les précédentes consoles de Nintendo :
les ventes se sont essoufflées au fil des ans, la lassitude s'installant dans le public dans l'attente de sa nouvelle version.
Signe de ces difficultés : les ventes de la Switch originale ont plongé de 22 % sur l'exercice 2024-2025 achevé fin mars.
Sur l'année, Nintendo a vu son bénéfice net s'effondrer de 43,2 % à 278,8 milliards de yens (1,71 milliard d'euros), tandis que son chiffre d'affaires fondait de 30 % à 1165 milliards de yens (7,16 milliards d'euros).

BARRIÈRES DOUANIÈRES

Nintendo a dévoilé début avril les détails de la Switch 2 : comme la précédente, c'est une console hybride, mais disposant d'un écran plus grand, de manettes amovibles et d'un micro intégré.
La Switch 2 disposera de huit fois plus de mémoire que sa première version (256 Go).
« Nous pensons que la demande dépassera largement l'offre disponible », estime Atul Goyal, analyste chez Jefferies.
Et l'annonce du report du prochain jeu de la série Grand Theft Auto (GTA) de Sony à mai 2026 est également une bonne nouvelle pour Nintendo, en rendant la concurrence « moins féroce » pour les sorties de ses propres jeux, selon M. Goyal.
Parmi les jeux disponibles pour le lancement de la Switch 2, on trouvera Mario Kart World, volet d'une des séries les plus populaires du groupe, développé exclusivement pour la nouvelle console.

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème. Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

Le nom complet de la ville de Los Angeles est « El Pueblo de Nuestra Señora Reina de Los Angeles » !



EL PUEBLO de Nuestra Señora la Reina de los Angeles (la ville de Notre-Dame la Reine des Anges) est le nom complet de la célèbre ville américaine Los Angeles. La ville a été fondée par les colons espagnols en 1781, qui devint au 20e siècle la métropole américaine de Los Angeles.
Les colonies officielles en Alta California (Haute-Californie) étaient de trois types : Presidio (militaire), Mission (religieux) et Pueblo (civil). El Pueblo ou la ville de de los Angeles était la deuxième ville créée lors de la colonisation espagnole de la Californie, la première était San Jose, en 1777.

Un pilote de F-15 a réussi à faire atterrir son avion qui avait une de ses ailes arrachée !



Le 1er mai 1983, au cours d'un duel de formation de la Force aérienne israélienne qui a eu lieu pour tester le nouveau pilote Zivi Nedivi, un F-15D, piloté par ce dernier, est entré en collision avec un A-4 Skyhawk.
L'aile droite du F-15 a été arraché, et le pilote n'a pas réalisé immédiatement ce qui était arrivé, il a senti un grand choc et a vu une boule de feu énorme causée par l'explosion du A-4. Nedivi a été ordonné de s'éjecter de l'avion mais il a refusé car il était convaincu qu'il pourrait faire atterrir l'avion à l'aérodrome le plus proche.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Etats-Unis : Un agent pénitentiaire arrêté après une spectaculaire évasion en Louisiane

Pour s'enfuir de la prison, les détenus ont forcé la porte de leur cellule avant de percer un mur situé derrière des toilettes, pour ensuite quitter le bâtiment par une porte de livraison et escalader le mur d'enceinte.

Ils se sont fait la belle en pleine nuit en empruntant une porte de livraison. Tôt vendredi matin, dix détenus ont réussi à s'évader de manière spectaculaire d'une prison de la Nouvelle-Orléans.
Avant de prendre la fuite, ils ont même pris le temps d'écrire sur un mur « trop facile lol. » Cinq d'entre eux ont depuis été repris par la police d'État de Louisiane qui recherche activement les cinq autres qui « doivent être considérés comme armés et dangereux ».
Un total de 20.000 dollars de récompense est proposé par les autorités pour tout renseignement qui aboutirait à une arrestation.
Dans cette affaire, on apprend aussi que les fugitifs auraient bénéficié d'un complice au sein de l'établissement pénitentiaire.
Il s'agit de Sterling Williams, 33 ans, qui a été arrêté, ont rapporté mardi des médias américains.

L'agent affirme s'être exécuté sous la menace

Chargé de l'entretien au sein de la prison, l'agent aurait aidé les prisonniers en coupant l'alimentation en eau de toilettes, démontés par les détenus pour s'enfuir, a précisé le journal local Times-Picayune, citant le bureau du procureur.
Mais selon des documents judiciaires, l'agent, dont le casier judiciaire est vierge, a affirmé s'être exécuté sous la menace de détenus.
Il a été placé en détention provisoire et sa caution fixée à 1,1 million de dollars, a ajouté le quotidien.
La shérif de La Nouvelle-Orléans, Susan Hutson, avait souligné dès le jour de l'évasion que la prison gérée par ses services souffrait d'un manque de moyens et d'équipement défectueux, dont un tiers des caméras de surveillance en panne.



Etats-Unis : Trump annonce la construction du « Dôme d'or » un bouclier antimissiles



CE DISPOSITIF de défense, présenté comme « dernier cri » par Trump, devrait être opérationnel avant la fin de son mandat et coûter environ 175 milliards de dollars
Face à un monde qu'il juge de plus en plus menaçant, Donald Trump promet de bâtir un bouclier antimissiles sans précédent. Mardi, depuis le Bureau ovale, le président a annoncé la mise en chantier d'un système de défense américain.
« Une fois achevé, le Dôme d'or sera capable d'intercepter des missiles même s'ils sont lancés de l'autre côté de la Terre, et même depuis l'espace », a affirmé Donald Trump, évoquant une architecture « dernier cri » déjà validée. Le système serait pleinement opérationnel avant la fin de son mandat et coûterait environ 175 milliards de dollars, selon ses déclarations.
Le Canada serait également partie prenante du projet. Un décret avait déjà été signé fin janvier pour amorcer le développement d'un « Dôme de fer américain ».

Un projet à la portée contestée

L'annonce a immédiatement ravivé les tensions internationales. La Russie a dénoncé un plan « comparable à la guerre des étoiles » des années Reagan, tandis que la Chine a exprimé ses propres inquiétudes. Les experts, quant à eux, pointent les limites techniques d'un tel projet : les systèmes comme le Dôme de fer israélien sont historiquement conçus pour contrer des menaces à courte ou moyenne portée, non les missiles balistiques intercontinentaux.Selon une agence indépendante du Congrès américain, le coût d'un système basé dans l'espace pouvant contrer un nombre limité de missiles balistiques sur vingt ans pourrait osciller entre 161 et 542 milliards de dollars. Un investissement colossal, même pour une superpuissance.

Un contexte stratégique tendu

Le regain d'intérêt pour les défenses antimissiles s'inscrit dans un environnement géopolitique de plus en plus instable. La Missile
Defense Review 2022 du Pentagone fait état de menaces accrues venant de la Russie, de la Chine, de la Corée du Nord et de l'Iran. Pékin accélère ses développements en matière de missiles hypersoniques, tandis que Moscou modernise son arsenal nucléaire à longue portée. Donald Trump, qui avait déjà évoqué ce projet en janvier dernier, le présente désormais comme essentiel à la survie du pays.

L'entité la plus lumineuse de l'univers est 420 billions de fois plus lumineuse que notre soleil !



DANS une galaxie lointaine, très lointaine, un trou noir colossal 12 milliards de fois plus massif que notre soleil a été découvert par Chao-Wei Tsai du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa.
Situé à 12,8 milliards d'années-lumière de la Terre, ce trou noir géant se trouve à l'intérieur d'un quasar, une galaxie très énergétique qui brille 420 billions de fois plus que notre soleil.

Le ralentissement de l'indispensable AMOC multiplie les inondations aux États-Unis



On ignore à quel moment elle est susceptible de s'effondrer, mais une chose est quasiment certaine : la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique a déjà commencé à s'affaiblir. Une étude pointe un lien avec la multiplication des inondations sur la côte nord-est des États-Unis (Science Advances).

L'AMOC, acronyme anglais de l'expression "circulation méridienne de retournement de l'Atlantique."

Si cet ensemble de courants marins – comprenant le célèbre Gulf Stream – fait couler autant d'encre, c'est parce qu'il est reconnu comme un "point de basculement". Autrement dit, il existe un "seuil critique" à partir duquel des changements minimes dans les conditions peuvent conduire à des "changements climatiques brusques et potentiellement irréversibles" (projet européen ClimTIPS, avril 2025).

Bien que le seuil critique de réchauffement global à ne pas dépasser soit "incertain" en raison de la complexité des processus impliqués, une chose est en revanche quasiment certaine : la force de l'AMOC a "diminué au cours des dernières décennies" (ClimTIPS, 2025). Et cette tendance est amenée à se poursuivre.

Gonflement de l'eau

Or, selon une étude publiée le 16 mai dans la revue Science Advances, la multiplication des inondations sur la côte nord-est des États-Unis et la montée des eaux dans la région au cours des deux dernières décennies serait en partie attribuables à cet affaiblissement (L. Zhang et al. 2025).

Non seulement des masses d'eau normalement salées se trouvent désormais diluées par l'eau douce provenant de la fonte de la calotte glaciaire du Groenland, mais de plus, le cycle de l'eau intensifié à l'échelle de la planète réduit également la densité des masses d'eau dans l'Atlantique Nord, empêchant celles-ci de s'enfoncer vers les profondeurs de l'océan. Mais quel est le lien avec les inondations ?

On l'oublie souvent, mais le réchauffement affecte le niveau de la mer de deux manières : d'un côté, la fonte des calottes glaciaires transfère une partie de la masse d'eau des terres vers l'océan, et de l'autre, l'eau qui se réchauffe se dilate. Ainsi, les régions recevant le plus de chaleur – telles que la côte nord-est des États-Unis — sont aussi celles où la montée des eaux risque d'être la plus forte.

"La faible circulation dans l'océan Atlantique redistribue la chaleur vers des régions comme la côte nord-est (des États-Unis), ce qui provoque à cet endroit un gonflement de l'eau", a expliqué à nos confrères de Live Science Liping Zhang, première auteure de l'étude et scientifique au Laboratoire de dynamique des fluides géophysiques de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA).

Dix jours d'inondations par an

À l'aide de modèles alimentés avec des données sur le niveau de la mer dans la région depuis 1912, son équipe a pu simuler une baisse "modérée" de l'AMOC, avant de réaliser une analyse statistique pour distinguer ce facteur par rapport à l'effet direct du changement climatique.

Concrètement, les habitants de la côte nord-est connaissent aujourd'hui dix jours d'inondations par an, contre environ cinq jours par an il y a vingt ans.

L'affaiblissement de l'AMOC pourrait, lui, être responsable de 20 à 50 % de cette augmentation – soit une contribution "substantielle" comparée à l'influence directe du réchauffement climatique, soulignent les auteurs de l'étude.

"Une étude comme celle-ci est un bon moyen de démontrer les impacts quotidiens des changements de l'AMOC, plutôt que les scènes dramatiques de films catastrophes hollywoodiens, exagérées et donc facilement ignorées", confie à CNN David Thornalley, professeur de sciences océaniques et climatiques à l'University College de Londres, en référence au film "Le Jour d'Après", qui dépeint une Terre gelée.

Cependant, étant donné que ces travaux s'appuient sur des modèles climatiques, les résultats dépendent de la façon dont ceux-ci reflètent la physique du monde réel, prévient le chercheur qui n'a pas participé à l'étude.

"La haute résolution signifie que l'étude est probablement efficace et qu'elle peut reproduire les tendances observées du niveau de la mer, mais elle ne sera pas parfaite", estime-t-il.

Un effondrement quasi total de l'AMOC pourrait faire monter le niveau de la mer d'environ 24 centimètres, ajoute Chris Hughes, de l'université de Liverpool, au Royaume-Uni, lui aussi extérieur à l'étude, et cité par New Scientist. "Cela ne paraît pas très important, mais il n'est pas nécessaire que le niveau monte beaucoup pour avoir un effet significatif", alerte-t-il.

En Irak, la colère monte contre un projet pétrolier menaçant les mythiques marais mésopotamiens



EN IRAK, des villageois se mobilisent contre un projet pétrolier risquant de détruire les marais de Hawizeh, joyau écologique et culturel déjà fragilisé par la sécheresse. Un combat pour préserver un écosystème millénaire menacé par les hydrocarbures.

Sous les roseaux tressés d'une hutte traditionnelle, la colère gronde au sein d'une assemblée citoyenne. Dans le sud de l'Irak, militants et villageois fustigent un projet d'exploration pétrolière qui risque de porter atteinte aux mythiques marais mésopotamiens, déjà ravagés par la sécheresse. "Nous n'accepterons jamais", martèle Murtada al-Janoubi, militant trentenaire et moustachu au teint mat, cherchant à galvaniser les habitants d'un village de la province de Missane, à l'orée des marais de Hawizeh classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les marais sont en effet synonymes d'une civilisation millénaire de chasseurs-pêcheurs ayant préservé du mieux qu'ils pouvaient leur mode de vie traditionnel en tirant profit des richesses naturelles du secteur. En 2023, quand les autorités ont convenu avec une entreprise chinoise de lancer la prospection pétrolière dans la zone de Hawizeh, les villageois d'Abou Khsaf n'ont pas immédiatement réalisé le danger. C'est cette année qu'ils ont pris la mesure de ce qui se tramait, en voyant débarquer les machineries utilisées pour des études sismiques et pour déblayer une nouvelle route. Si Hawizeh était menacé, "c'est un patrimoine historique, l'identité du Sud (irakien) qui disparaîtraient", confie M. Janoubi à l'AFP, lors d'une visite des marais chevauchant la frontière Irak-Iran. Installer ici un champ pétrolier détruirait des marais millénaires, ayant abrité selon la légende le jardin d'Eden biblique.

Le gouvernement assure que les ministères du Pétrole et de l'Environnement coopèrent sur le dossier pour préserver les marais : toute exploration aura lieu à proximité, et non à l'intérieur de la zone. Des images satellitaires capturées en mars par Planet Labs pour l'AFP montrent les traces laissées au sol par le passage de véhicules.

Ces images, explique Wim Zwijnenburg de l'ONG PAX, révèlent la "rapide" construction "d'une route de terre de 1,3 kilomètre dans la végétation des marais".

La province de Missane abrite plusieurs champs pétroliers – dont un administré par une compagnie étatique chinoise à quelques kilomètres des marais. Les flammes des torchères sont même visibles depuis les embarcations de pêche sur les ruisseaux qui serpentent les zones humides de Hawizeh, souffrant déjà d'une baisse du débit des eaux, de précipitations en berne et de l'évaporation provoquée par des températures en hausse.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Uncarthrose : que faire contre cette Arthrosedes cervicales ?

L'uncarthrose est une arthrose particulière localisée dans les cervicales. Elle entraîne des douleurs, qui peuvent descendre dans le bras. Un traitement doit être mis en place pour éviter les complications.

L'uncarthrose cervicale est une localisation particulière d'arthrose : elle est localisée au niveau des vertèbres cervicales. Comment la reconnaître ? Quelles sont les causes d'uncarthrose ? Comment la soigner ?

Quelle est la définition d'une uncarthrose ?

L'uncarthrose, également appelée "arthrose uncovertébrale" ou "arthrose de l'uncus", est une localisation particulière de l'arthrose des vertèbres cervicales ou cervicathrose. Elle entraîne des douleurs cervicales et cervico-brachiale (qui descendent dans le bras). "En effet, entre la 3e et la 7e vertèbre cervicale, il y a des articulations qu'on ne trouve pas sur le reste de la colonne vertébrale. Ces articulations s'appellent les Uncus, et c'est le siège de l'arthrose.

Si le disque est de hauteur moindre, on parle alors de discarthrose, dont les symptômes sont également la douleur", explique Professeur Francis Berenbaum, Chef du Service de Rhumatologie à l'Hôpital Saint-Antoine de Paris. Si ces douleurs s'accompagner de lésions au niveau des disques, on évoque alors une uncodiscarthrose.

C'est quoi une uncarthrose c5 c6 c7 ?

"Les termes c3 à C7 désignent simplement l'emplacement de l'arthrose", explique le professionnel. Les symptômes ne changent pas selon l'emplacement.

Quelle est la cause d'une d'une uncarthrose ?

Les corps vertébraux des vertèbres cervicales ont la particularité de posséder des crochets latéraux, appelés uncus. L'uncus de chaque vertèbre cervicale s'unit à une dépression correspondante sur la face antérieure de la vertèbre située juste en dessous, contribuant ainsi à la stabilisation de la colonne vertébrale.

Lorsqu'ils sont touchés par des lésions arthrosiques et une ossification anormale, cela entraîne une uncarthrose. Des microtraumatismes et certaines postures, comme des mouvements répétitifs, peuvent favoriser son apparition.

Quels sont les symptômes d'une uncarthrose ?

Les symptômes généralement observés sont des douleurs articulaires au niveau du cou. L'uncarthrose peut également entraîner des névralgies cervico-brachiales, c'est-à-dire des douleurs entraînées par la compression du nerf et irradiant vers les épaules et les bras. Mais cette pathologie peut aussi ne provoquer aucun trouble et rester asymptomatique. Pour Francis Berenbaum, le message le plus important est que "ce n'est pas parce-que sur une radio ou une IRM apparaît des termes reliés à l'arthrose qu'il y aura des douleurs. D'ailleurs, pratiquement tout le monde à des signes de ces pathologies. Mais on ne sait pas pourquoi certains ont mal et d'autres non".

C'est quoi une uncarthrose bilatérale ?

Quand on utilise le terme uncarthrose bilatérale, on parle de la même pathologie, mais symétrique des deux côtés de la colonne. Il peut y avoir de l'arthrose d'une coté ou des deux côtés.

Quelle est la différence entre une uncarthrose et une discarthrose ?

La discarthrose est une pathologie différente : elle entraîne les mêmes symptômes de douleurs que l'uncarthrose, mais touche la colonne vertébrale : "Le corps vertébral est formé de disques situés entre les 24 vertèbres mobiles de la colonne vertébrale, et la discarthrose se déclare quand ces disques sont usés de manière irrémédiable." On distingue les deux pathologies par la localisation de la douleur : si elle est moins haute, on parle de discarthrose.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une uncarthrose ?

Le diagnostic est établi à la suite d'un examen clinique par un médecin généraliste ou un rhumatologue. La mobilité du cou, de la colonne vertébrale et des membres supérieurs peut être testée, en évaluant les douleurs du patient. L'examen est complété par des radiographies, un scanner ou un IRM.

Comment soigner une uncarthrose ?

"L'uncarthrose étant souvent engendrée par des mouvements répétitifs, qui peuvent venir du travail par exemple, il faut commencer par éliminer ce mouvement", recommande le spécialiste.

► Le traitement de l'uncarthrose est principalement symptomatique : afin de soulager les douleurs et les raideurs : analgésiques, anti-inflammatoires, crèmes anti-inflammatoires... "Ensuite, en règle générale, ça va rentrer dans l'ordre tout seul."

► Dans les cas où la douleur est invalidante ou chronique, on peut envisager des injections épidurales de corticoïdes et d'anesthésiques locaux "mais il faut éviter les infiltrations au niveau des rachis cervicaux, précise le docteur. On le fait uniquement dans des cas très particuliers, sinon on évite au maximum".

► Une prise en charge paramédicale est également recommandée, avec des exercices physiques réguliers d'assouplissement et de renforcement musculaire.

Quand faire de la chirurgie ?

"On opère quand il y a une névralgie (c'est-à-dire une douleur qui descend dans le bras), ou un déficit moteur dans la main, malgré plusieurs mois de traitement. C'est un cas particulier, mais ça arrive", indique Francis Berenbaum.

Quelles sont les complications possibles ?

Lorsque qu'elle n'est pas prise en charge, l'uncarthrose peut devenir chronique et causer des douleurs invalidantes. "Cette complication est très rare, mais elle peut engendrer des difficultés à la marche, il faut donc impérativement consulter si on a à la fois des douleurs aux cervicales et une difficulté à marcher", explique le professionnel.





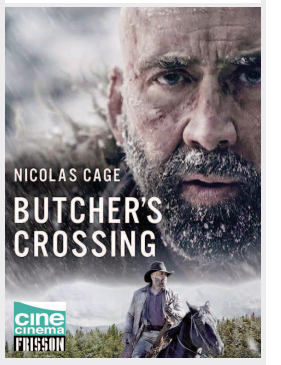


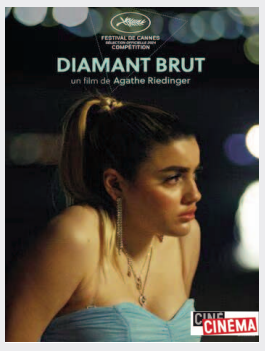






JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France 2024 — TF1
HPI

21h05 Magazine d'information France - 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité - (2025 France) — M6
Cauchemar en cuisine

21h05 Série de suspense Etats-Unis - 2024 — CANAL+
The Agency

20h50 Variétés — W9
France
Michel Sardou : je me souviens d'un adieu

20h55 Western — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2022
Butcher's Crossing

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Vive le camping

21h00 Cinéma - Etats-Unis 2023 — CINE + PREMIER
May December

21h10 Rugby / Pro D2 — CANAL+ SPORT
Barrages

21h00 Cinéma France - 2024 — CINE CINEMA
Diamant brut

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 1985
Trois hommes et un couffin

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2023
Mayday

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (France - 2019)
Saison 7 - Épisode 1/2

Engrenages

Le commissaire Herville a été assassiné alors qu'il dînait dans un restaurant chinois. En apparence, il semble s'agir d'un braquage qui a mal tourné. L'enquête est confiée à Gilou, nommé à la tête du groupe à la place de Laure qui se remet d'une dépression en maison de repos depuis plusieurs semaines. Emprisonnée pour tentative de meurtre sur Jean-Etienne Vern, Joséphine Karlsson attend en prison avant d'être convoquée par le juge.

22h30

Série policière (France - 2019)
Saison 7 - Épisode 3/4

Engrenages

Une intrigue dense, agrémentée de nouveaux personnages comme le Dr. Micaleff campé par Isabelle Candelier qui reforme avec Philippe Duclos un duo déjà vu au cinéma notamment dans « Lise et André » de Denis Dercourt. Le suspense est constant. La lutte de pouvoir entre Gilou et Laure est au coeur de cet opus rythmé par les courses-poursuites à travers la capitale.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:20	12:26	16:16	19:36	21:18
CONSTANTINE	03:27	12:30	16:20	19:39	21:20
ALGER	03:43	12:45	16:33	19:52	21:33
OUARGLA	03:53	12:35	16:16	19:34	21:06
CHLEF	03:49	12:51	16:40	20:00	21:40
MOSTAGANEM	03:55	12:56	16:45	20:04	21:44
ORAN	04:00	12:59	16:47	20:06	21:46

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8195 — JEUDI 22 MAI 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	24°	16°
Constantine	25°	12°
Ouargla	39°	26°

LA JUSTICE MET FIN AUX RUMEURS

50 000 dossiers de véhicules saisis déjà réglés

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a voulu couper court aux rumeurs concernant les véhicules saisis, affirmant que 50 000 dossiers ont été réglés en deux à trois ans, avec seulement quelques cas en instance. Il a également abordé le projet de loi sur la mobilisation générale, précisant qu'il constitue un cadre juridique essentiel pour garantir la sécurité nationale en cas de crise.



Boudjemaâ a rassuré, avant-hier soir, les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), en soulignant que «pas moins de 50 000 cas ont été réglés en deux ou trois ans». Selon le ministre, seules quelques affaires restent en instance devant la justice, a-t-il précisé, appelant à ne pas prêter foi aux informations infondées circulant sur les réseaux sociaux.

Outre ce dossier, le ministre intervenait pour défendre le projet de loi sur la mobilisation générale, un texte qui, selon lui, «vient compléter l'arsenal juridique de l'État pour faire face à des situations exceptionnelles».

Ce projet de loi, inscrit dans la continuité des dispositions prévues par la Constitution, définit le cadre juridique de la mobilisation générale en cas de menace grave pour la sécurité du pays. Il encadre l'organisation, la préparation et la mise en œuvre de cette mobilisation, et prévoit des mesures exceptionnelles en cas de déclenchement. Interpellé sur la question des indemnisations, le ministre a rappelé que l'article 47 du texte permet aux citoyens de se tourner vers la justice pour demander réparation en cas de dommages subis pendant une période de mobilisation. «Il est possible de recourir aux juridictions pour obtenir réparation d'un acte ayant porté atteinte à une personne ou à son patrimoine financier», a-t-il souligné, répondant à un député préoccupé par les conséquences éventuelles sur les civils.

Enfin, M. Boudjemaâ a réaffirmé l'engagement de l'État dans la lutte contre la corruption, assurant que les institutions judiciaires, les forces de sécurité et l'armée «restent mobilisées» face à toute tentative de déstabilisation ou d'atteinte à la souveraineté nationale.

S. B.

DEUXIÈME INCENDIE EN 15 JOURS

Trois minibus de SOTRAZ prennent feu à Oran

TROIS minibus appartenant à la société SOTRAZ, filiale du groupe Sonatrach, ont été détruits, hier, par un incendie dans leur parc de stationnement, moins de quinze jours après un incident similaire impliquant un autre véhicule de la même entreprise. La répétition de ces faits suscite des interrogations quant à leur origine. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la protection civile. L'incendie survenu hier à l'aube, aux environs de 3h50, dans leur parc de stationnement situé dans la commune d'Oran. Le feu s'est déclaré dans le parc de stationnement de l'entreprise, détruisant entièrement trois minibus de petit gabarit. Grâce à une intervention rapide des secours, les flammes ont pu être maîtrisées avant qu'elles ne se propagent aux seize autres véhicules stationnés à proximité. Aucune perte humaine n'est à déplorer, selon la protection civile. Quatre camions d'extinction et deux ambulances ont été mobilisés pour circonscrire le sinistre. Ce nouvel épisode survient peu de temps après un autre incident similaire, survenu dans des circonstances troublantes.

Brahim Mazi

Publicité

القرض الشعبي الجزائري
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du Crédit Populaire d'Algérie SPA

Le Crédit Populaire d'Algérie **(CPA)** a le plaisir d'informer l'ensemble de ses actionnaires de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire le **lundi 23 juin 2025** à **9h30 mn** au niveau de **l'hôtel Golden Tulipe Royaume – Zone Industrielle Beni Hamdine - Alger**

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire portera sur :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
3. Prise en charge des recommandations des Commissaires aux Comptes ;
4. Rémunération des Administrateurs ;
5. Réunions supplémentaires du Conseil d'Administration ;
6. Prime d'effort à attribuer au personnel de la Banque ;
7. Règlement des honoraires des Commissaires aux Comptes ;
8. Mandat des Commissaires aux Comptes ;
9. Élection d'Administrateurs représentants les actionnaires minoritaires devant siéger au sein du Conseil d'Administration du CPA.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister Personnellement à cette Assemblée, à défaut, il peut donner procuration à un autre actionnaire ou à toute autre personne éligible afin de procéder au vote.
Les représentants des personnes morales doivent nécessairement être munis d'un pouvoir signé et cacheté par leur représentant légal.

L'Assemblée Générale sera ouverte aux actionnaires inscrits à la date du 10 Juin 2025 sur le registre des actionnaires de la Banque.

Le modèle de procuration est disponible sur le site web de la Banque www.cpa-bank.dz.

Pour y assister, les participants doivent se munir des documents suivants :

- La pièce d'identité de l'actionnaire ;
- Le cas échéant, la procuration ou le pouvoir accompagné d'une copie de la pièce d'identité du mandant :
- Le livret de famille ou une fiche familiale pour les représentants légaux des mineurs.

A noter que dans le cadre de cette assemblée, il sera procédé entre autres à l'élection de deux administrateurs représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la Banque.

L'appel à candidature ainsi que la fiche de candidature y afférentes permettant aux postulants potentiels de formaliser leur candidature sont disponibles sur le site WEB de la Banque www.cpa-bank.dz

La fiche de candidature doit être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : cpa-actionnaires@cpa-bank.dz au plus tard le Lundi 09 Juin 2025.

Au-delà du délai du **09 Juin 2025**, aucune candidature ne sera acceptée.

A cet effet, il est à signaler que les fiches de candidatures ainsi que les documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale seront disponibles dès le Jeudi 22 Mai 2025 au niveau du site web de la Banque **WWW.CPA-BANK.DZ**

Il est à signaler que les candidatures ayant été formulées à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/02/2025 demeureront valides sous réserve de leur confirmation par les dits candidats eux même.

Cette confirmation devra se faire par le renseignement et la transmission à la Banque, par les candidats, dans les délais cités supra (au plus tard le 09 Juin 2025), de la fiche de candidature qui leur sera communiquée par voie électronique sur leurs adresses email.

Pour toute information complémentaire, tous les canaux de contacts proposés par la Banque demeurent au service des actionnaires.

Site web : www.CPA-BANK.DZ
Réseaux sociaux : CPABANK
Centre d'appel : 021 64 15 15

Nous invitons l'ensemble des actionnaires à contribuer à la réussite de cette opération à travers leur participation massive
CPA, une Banque à votre écoute

021 64 15 15
www.cpa-bank.dz